

relations

MONTRÉAL

JUILLET-AOÛT 1974

VOL. 34, NO 395

PRIX : 75¢

LE PROJET DE LOI 22: POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS ?

éditorial

POPULATION: bombe ou défi ?

dignité humaine et justice sociale — enjeux économiques, sociaux et politiques du problème démographique — textes de Julien Harvey, Guy Bourgeault, Jacques Henripin et Maurice Champagne

LES CHRÉTIENS pour le socialisme

conjoncture internationale, églises et chrétiens — une entrevue avec Gonzalo Arroyo

RENOUVEAU dans l'Esprit

ou ... du charisme à l'organisation ? — compte rendu du congrès du renouveau charismatique catholique (Québec, 7-9 juin 1974), par Lucien Roy et Jean-Marc Dufort

LE PROJET DE LOI 22: POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS?

éditorial

L'AVENIR DU QUÉBEC — V

Le texte du présent éditorial a été envoyé, le 25 juin 1974, à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, à M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition, à M. François Cloutier, parrain du projet de loi 22, ainsi qu'au président de la Commission de l'Assemblée nationale pour l'étude du projet de loi 22.

LA LUTTE POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS s'inscrit dans l'aspiration à la vie et à la liberté d'un peuple. Le *projet de loi sur la langue officielle* du Québec présenté à l'Assemblée nationale par M. François Cloutier est-il acceptable dans ce cadre? S'il reflète à sa façon l'option récente de M. Robert Bourassa et de son parti en faveur de ce qu'on a appelé la « souveraineté culturelle » du Québec, ses stipulations et orientations ont jusqu'ici paru nettement insuffisantes et inadéquates à presque toutes les personnes et à tous les groupes qui ont traditionnellement veillé chez nous à la défense et à la promotion des intérêts des Québécois francophones, et travaillé à l'épanouissement de leur vie collective. Cette convergence, que manifestent surabondamment les opinions diverses publiées dans les journaux et les mémoires soumis à la commission de l'Assemblée nationale sur le projet de loi 22, est tout aussi significative que certains sondages réalisés par des organismes d'enquête scientifique sur l'opinion publique.

Le projet de loi 22 : pour un Québec bilingue ?

La SSJB de Montréal, le MQF (Mouvement Québec français), la Ligue des droits de l'homme et plusieurs autres organismes ont réclamé le retrait d'un projet de loi qui leur paraît ouvrir la porte à une vaste entreprise de bilinguisation du Québec en y instituant juridiquement le bilinguisme. 130 articles, dont le premier affirme que « le français est la langue officielle du Québec », tandis que les autres accordent sanction juridique au bilinguisme: c'est ainsi que certaines personnes et certains groupes ont « résumé » le projet de loi 22. Un Claude Ryan, cependant, s'inscrit en faux contre semblable prise de position (*le Devoir*, 3 juin 1974) et, avec Marcel Adam (*la Presse*), Vincent Prince (*la Presse*) et plusieurs autres éditorialistes, rejette les « solutions extrêmes » et

les « appels à la croisade » (cf. *le Devoir*, 8 juin 1974) de ceux que M. Robert Bourassa avait déjà qualifiés d'extrémistes. Mais qu'en est-il, au juste, du projet de loi lui-même ?

On peut faire à cet égard deux séries d'observations critiques. La première série porte sur les ouvertures du projet de loi 22 au bilinguisme pratique et éventuellement généralisé, et même à la permanence en certains secteurs de la vie collective québécoise de l'unilinguisme anglais. Nous en traiterons d'abord, pour parler ensuite, dans une deuxième série d'observations, des risques d'une institution juridique de droits concédés à la minorité anglophone du Québec.

Au chapitre de **la langue de l'administration publique**, le projet de loi 22 semble à certains particulièrement ferme: il stipule clairement que « doivent être rédigés en français les textes et documents officiels émanant de l'administration publique » (art. 6). Mais — car il y a un mais — le même projet de loi prévoit

— que ces textes et documents officiels « peuvent être accompagnés d'une version anglaise » (art. 8);

— que « les organismes municipaux et scolaires dont au moins dix pour cent des administrés sont de langue anglaise et qui rédigent déjà leurs textes et documents officiels à la fois en français et en anglais doivent continuer à le faire », les deux versions étant alors considérées comme « authentiques » (art. 9);

— que, si le français est la langue de communication de l'administration publique (art. 10 et 12), « le français et l'anglais sont les langues de communication interne des organismes municipaux et scolaires dont les administrés sont en majorité de langue anglaise » (art. 13);

— que, pour être admis ou promu à une fonction administrative dans l'administration publique, il suffit que le requérant ait une connaissance de la langue officielle (française) « appropriée à l'emploi qu'il postule », et que cette norme vraiment minimale ne s'applique pas dans les organismes municipaux et scolaires dont les administrés sont en majorité de langue anglaise, les administrateurs pouvant alors être unilingues anglophones (art. 14).

Au chapitre de **la langue des entreprises d'utilité publique et des professions**, les exigences de connaissance et d'utilisation de la langue officielle (française) (art. 18, 19, 21) sont semblablement neutralisées par l'acceptation pratique du bilinguisme et même, en certains cas, de l'unilinguisme anglais (art. 20, 22, 23). Même chose au chapitre de **la langue du travail**, où il est stipulé que les communications et les négociations doivent être faites en français (art. 24), mais peuvent aussi se faire en anglais (art. 26 et 29) « lorsque le personnel est en partie de langue anglaise » (art. 24).

Concernant la langue des affaires, il est stipulé que les raisons sociales doivent être françaises (art. 36), mais qu'elles peuvent être bilingues (art. 38), de même que les bons de commande, factures et reçus imprimés (art. 39), les contrats (art. 41 et 42), l'affichage (art. 43). Au chapitre de la langue de l'enseignement (pourquoi ce singulier... qui paraît ici bien singulier!), on maintient le double réseau linguistique du système scolaire existant (art. 48), corrigeant la loi 63 simplement pour faire passer des parents aux fonctionnaires la « liberté de choix » et la décision concernant la langue d'enseignement par le recours à des tests et à diverses mesures étonnamment discrétionnaires et même discriminatoires (art. 49-51). Etc.

En somme, la priorité du français comme langue officielle du Québec est nettement affirmée dans tous les secteurs de la vie collective au Québec. Mais le bilinguisme pratique est partout rendu possible et reconnu comme légitime, voire encouragé, et l'unilinguisme anglais sera à tout le moins toléré dans bien des secteurs de la vie collective au Québec. C'est la thèse de la Commission Gendron — une langue officielle et deux langues nationales — qui a été retenue, même si on a omis une étiquette en ne proclamant pas l'anglais langue nationale des Québécois. Le projet de loi 22 rend hommage à la langue française, et une certaine « souveraineté culturelle » est alors apparemment sauvée. Mais il maintient et officialise un bilinguisme qui protégera l'unilinguisme anglais dans les milieux et dans les secteurs de la vie collective québécoise où il règne — ou sévit — déjà.

Cela est grave. Car l'éventuelle adoption du projet de loi 22 — nous abordons ici notre deuxième série d'observations — consacrerait juridiquement et élèverait au rang de droits des coutumes et des traditions, voire des privilèges de la minorité anglophone au Québec.

On a beaucoup parlé, au cours des dernières semaines, surtout chez les anglophones, des « droits acquis ». Abusivement, le plus souvent, car, si l'on excepte les secteurs particuliers visés par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la langue anglaise n'a pas à proprement parler de droits dans la plupart des secteurs de la vie collective québécoise touchés dans le projet de loi 22. Qu'on nous entende bien: il s'agit ici de la vie collective, et de la vie collective au Québec. Nous ne voulons aucunement contester les droits individuels de quiconque de s'exprimer dans la langue de son choix et de commercer librement avec les autres dans la langue de son choix dans tous les secteurs qui ne touchent pas directement à la vie collective au Québec. En outre, nous ne voulons pas remettre en cause le

statut des deux langues officielles établi par le gouvernement d'Ottawa pour le Canada et qui confère à l'anglais et au français, « pour ce qui relève du parlement et du gouvernement du Canada, ... un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du parlement et du gouvernement du Canada » (Loi sur les langues officielles, art. 2).

Dans la pratique, il est vrai, l'affichage est souvent fait, au Québec, en langue anglaise; les conventions collectives de travail y sont souvent discutées et rédigées en anglais; etc. Mais la pratique, chez nous, ne crée par automatiquement le droit. Le Québec, en effet, n'est pas régi par la *common law*. Si la pratique durable engendre la coutume ou la tradition, laquelle n'est pas sans force, elle n'est pas pour autant nécessairement élevée au rang de droit. En outre, un changement de situation peut légitimement entraîner la remise en cause de certaines coutumes ou traditions. Tel peut être le cas, au Québec, à la suite d'une progressive intégration des immigrants au groupe anglophone. La vie et la survie même du Québec français exigent que soient abrogées certaines coutumes et certaines pratiques de large permisivité, eu égard à l'emploi de la langue anglaise dans les divers secteurs de la vie collective au Québec.

Or, s'il était adopté, le projet de loi 22 accorderait sanction juridique officielle à un état de fait qui menace présentement le droit de la majorité francophone du Québec de vivre dans un Québec français, et qui risque gravement, surtout, de compromettre tout projet d'avenir à cet égard. On pourrait alors parler de *droits acquis*, puisque ceux-ci auraient été concédés ou, à tout le moins, sanctionnés par une loi officielle reconnaissant à la langue anglaise des droits dans presque tous les secteurs de la vie collective au Québec. Pareil passage de la pratique à son instauration juridique ne doit pas se faire à la légère: il serait difficile de faire ensuite marche arrière.

La volonté des Québécois : quelle est-elle ?

Mais telle est, soutiennent M. Robert Bourassa et bien d'autres, « la volonté des Québécois ». Cette « volonté », déjà clairement manifestée lors de l'élection d'octobre 1973, aurait été, selon eux, de nouveau et encore une fois nettement exprimée lors du récent sondage de l'IQOP. *Rejet massif de l'unilinguisme*, titrait le journal *le Devoir* dans son édition du 8 juin 1974, puisque 15,5% seulement des Québécois interrogés se sont déclarés en faveur du français comme seule langue officielle du Québec.

Etonnants peut-être, les résultats de ce sondage d'opinion publique sont surtout décevants. Ils font prendre conscience de l'emprise de notre

situation d'infériorité économique et de l'idéologie qu'elle secrète, ainsi que des peurs qu'elle inculque et affermit et des sophismes (délibérément) entretenus par ceux qui ont intérêt — économique et/ou politique — à les cultiver. Par exemple:

— Comment la langue anglaise pourrait-elle être menacée, comme le donnent à entendre tant d'anglophones d'ici, dans un Québec français (unilingue) lui-même encastré dans une Amérique du Nord si massivement et puissamment anglophone ?

— Qui a jamais songé, dans un éventuel Québec français (unilingue) où la vie collective serait française, à empêcher que l'on parle anglais, italien, grec, arménien ?

— Quel est le partisan de l'unilinguisme au Québec qui ne soit pas conscient de l'importance de l'apprentissage et d'une bonne connaissance de l'anglais — et, si possible, d'autres langues ? (Quel citoyen *français* de l'Alsace, dans la France unilingue — française ! —, conteste l'importance de l'apprentissage et de la connaissance de la langue allemande ?)

— Pourquoi les investisseurs et les entrepreneurs anglophones (souvent multi-nationaux !) refuseraient-ils de faire de l'argent — c'est ce qui les intéresse — dans un Québec français (unilingue) ?

— Etc.

Des ambiguïtés inconsidérément créées et entretenues amènent à parler abusivement de droits acquis, de liberté de choix (alors que, dans le Québec actuel, les Québécois francophones n'ont pas le choix et doivent se soumettre à l'hégémonie imposée de la langue anglaise), de rejet massif de l'unilinguisme, etc. Le débat est alors faussé au départ.

On pourrait dès lors céder à la tentation d'invalider les résultats du sondage: les coordonnées majeures du problème n'étaient pas assez nettement perçues par les répondants, la gravité de la situation ne leur était pas suffisamment connue, etc. On pourrait faire valoir qu'un sondage d'*opinion publique* au sujet de la réforme scolaire, dans les années 60, n'aurait peut-être pas révélé la *volonté* de démocratisation scolaire des Québécois; que le *bill omnibus* d'Ottawa n'aurait jamais réussi l'épreuve d'un sondage ou d'un référendum inadéquatement préparé; qu'un sondage a déjà tenu les gouvernements d'Ottawa et de Québec responsables de l'inflation; etc.

Mais analysons plutôt les résultats du sondage de l'IQOP au sujet de la législation sur la langue française au Québec. Si on a pu les interpréter comme exprimant la volonté des Québécois dans le sens d'un « rejet massif de l'unilinguisme », parce que 15,5% seulement des personnes interrogées se sont déclarées en faveur du français

comme seule langue officielle du Québec, il est néanmoins possible de les lire comme manifestant un **net appui à la thèse d'une réelle priorité du français dans tous les secteurs de la vie collective au Québec**. Il ressort, en effet, de ces résultats que 56% des personnes interrogées sont d'avis que **le français doit être la langue commune et dominante au Québec** (le français comme seule langue officielle: 15,5%; le français comme langue officielle et l'anglais comme langue seconde: 40,5%).

L'*opinion* exprimée des Québécois concernant la langue française au Québec donne donc des indications nettement majoritaires dans le sens d'une *volonté* réelle des Québécois de sauvegarder la langue française et la culture qu'elle véhicule, et de promouvoir leur épanouissement. Or les études sont nombreuses, dont celle de la Commission Gendron, qui ont montré combien le « visage français » du Québec était gravement menacé. Et nous pourrions réimprimer ici les chiffres et les tableaux statistiques dramatiques publiés dans ces études. La volonté des Québécois ne sera pas respectée, si on en reste aux dispositions du projet de loi 22, car le français sera alors voué, au Québec, à une progressive disparition.

La volonté des Québécois étant connue, la situation réelle étant elle aussi connue, il reste à déterminer les modalités d'action nécessaires et requises pour assurer le développement d'un Québec français. Un gouvernement responsable ne peut ici se défilier. Les citoyens non plus. L'option prise à cet égard, que l'on soit indépendantiste ou fédéraliste, doit être claire et réaliste, décidée, résolue.

Pour un Québec français : un programme d'action

Si l'on veut vraiment bâtir un Québec français et, dans ce cadre global, élaborer une **législation sur la langue officielle** qui ne soit pas qu'une déclaration académique et futile, il faut:

1° **que le français soit clairement proclamé comme la langue officielle du Québec, c'est-à-dire comme la seule langue de l'Etat québécois.** L'article 133 de l'AABN, qui impose le bilinguisme à l'Assemblée nationale et dans les tribunaux du Québec, *peut*, de l'avis de la majorité des juristes consultés par la Commission Gendron et de l'avis même de la Commission Gendron dans son rapport, être modifié ou aboli par le Québec en vertu des pouvoirs que l'article 92 du même AABN confère à son Assemblée nationale. Cet article *doit* être modifié ou aboli, ne serait-ce que pour enlever au Québec ce « statut particulier » dans la confédération canadienne qu'on lui a si âprement contesté par ailleurs et qui est, de fait, discriminatoire à l'endroit du partenaire Québec dans la confédération canadienne. Faute de quoi la proclamation du français comme langue officielle du Québec

ne fera que lui conférer un « statut symbolique », pour reprendre une expression de Richard Arès (dans *l'Action nationale* 63/8-9, avril-mai 1974, p. 672), et ne sera finalement qu'« un geste académique et cocardier », pour citer Jean-Charles Bonenfant. A moins qu'il ne faille ranger Richard Arès et Jean-Charles Bonenfant parmi les « extrémistes » condamnés, il paraît possible d'envisager sereinement que le français devienne la seule langue de la procédure parlementaire, la seule langue officielle de la législation déléguée (du gouvernement, des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, des municipalités), la seule langue des avis requis par la loi dans la *Gazette officielle* et dans les journaux, la seule langue d'expression officielle des tribunaux (cf. Jean-Charles Bonenfant, dans le *Rapport de la Commission Gendron*, vol. 2, p. 290).

2° que le français soit clairement proclamé comme la langue officielle, mais non pas nécessairement unique, **des relations de travail** pour les avis, communications et directives émanant des employeurs à l'endroit des travailleurs et de tout le personnel des entreprises et services, pour la rédaction des conventions collectives, des décisions arbitrales, etc. Il n'apparaît pas utile d'indiquer et d'inscrire dans la loi que des versions anglaises de ces documents *peuvent* être faites, puisque rien n'empêche de traduire des textes français en arabe, en russe... et en anglais.

3° que le français soit clairement proclamé comme la langue officielle des entreprises publiques, des professions, des affaires, pour ce qui a trait, notamment, aux raisons sociales, aux contrats, à l'étiquetage, à l'affichage, etc. — le droit supposément privé devenant ici droit public, comme l'a signalé la Ligue des droits de l'homme dans son mémoire, à cause du caractère propre des entreprises et des affaires dans la société moderne, — sans que soient entravées les libertés individuelles pour ce qui a trait aux affaires entre particuliers, lesquels peuvent évidemment communiquer entre eux en japonais et en allemand tout aussi bien qu'en chinois ou en anglais, c'est-à-dire dans la langue de leur choix.

4° que le français soit clairement proclamé comme la langue de l'enseignement et que soit constitué au Québec un seul réseau francophone d'institutions d'enseignement de caractère public et subventionnées, de l'école primaire à l'université. La loi devra prévoir, pour l'instauration de ce réseau unique par la fusion du double réseau linguistique du système scolaire actuel, un échancier raisonnable, c'est-à-dire qui permettrait de ne brimer personne dans ses droits à une formation scolaire de qualité, tout en évitant les délais indus. Elle devra également assurer des services de qualité pour l'enseignement des langues secondes, notamment de l'anglais (nous sommes en Amérique du Nord, nous ne l'oublions

pas !); prévoir des « concentrations » d'enseignement en d'autres langues que le français (pouvant aller, par exemple, jusqu'à 30 ou 40% de l'horaire), compte tenu des bassins de population desservis; mettre en place des structures et des procédures appropriées pour le recyclage des enseignants anglophones; etc.

La proposition du Parti québécois d'intégrer un « secteur » anglophone (limité) dans un « système » scolaire francophone (cf. *le Jour*, 20 juin 1974), si elle semble coller de plus près à la situation québécoise et mieux respecter les attentes de ses composantes principales, ne nous paraît pas vraiment réaliste. L'administration du régime proposé par le PQ n'irait pas sans de grandes difficultés: elle donnerait lieu à des contingents qui seraient certes contestés, et peut-être même à des décisions et à des mesures qu'on pourrait juger discriminatoires. Par ailleurs, nous croyons que les « concentrations » d'enseignement en d'autres langues que le français, suggérées plus haut, tout en permettant aux Québécois anglophones et aux immigrants de participer vraiment à la vie québécoise, créeraient un espace suffisant pour la sauvegarde et l'épanouissement de leurs richesses propres sur les plans linguistique et culturel.

Ainsi seraient vraiment respectés, dans une législation adéquate et satisfaisante, les droits de la majorité francophone du Québec de vivre dans un Québec français. Par ailleurs, la législation devra prévoir diverses mesures permettant aux diverses minorités ethniques du Québec de développer leur vie culturelle propre par des moyens appropriés: bibliothèques, cours, conférences, manifestations artistiques, etc. Elle devra également instituer les services de traduction nécessaires pour que les droits des citoyens membres de ces minorités ethniques ne soient pas lésés dans les tribunaux et dans les divers services gouvernementaux ou paragouvernementaux. Ainsi seraient effectivement respectés, avec les droits de la majorité, les droits des minorités.

Il n'est peut-être pas inutile de revenir ici brièvement sur la question des rapports entre les droits individuels et les droits collectifs de la majorité et des minorités dans une collectivité nationale. Les dispositions proposées ci-dessus ne lèsent aucunement les droits individuels sur le plan linguistique. Pour ce qui a trait aux droits collectifs de la majorité et des minorités en ce domaine, certaines stipulations de la Convention des Nations Unies concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (14 décembre 1960) peuvent être éclairantes. On y reconnaît, à l'article 5, aux membres des minorités le droit « d'exercer des activités éducatives qui leur soient propres », y compris la gestion

d'écoles, mais sans stipuler que ces écoles doivent alors être à la charge de l'Etat. On y reconnaît par ailleurs à chaque Etat le droit d'établir sa politique propre en matière d'éducation, y compris au niveau de l'emploi ou de l'enseignement des langues. On y rappelle que l'exercice de leur droit par les minorités ne doit pas empêcher « les membres des minorités de comprendre la culture et la langue de l'ensemble de la collectivité et de prendre part à ses activités ». Les anglophones de Montréal qui crient un peu trop facilement au racisme — ou au nazisme — face à certaines revendications de la majorité francophone du Québec devraient prêter une attention toute particulière à ces stipulations... qui n'émanent pas de quelque mouvement extrémiste du Québec français.

Si de telles mesures étaient adoptées, les jeux seraient enfin clairs. On n'aurait alors pas à déplorer les pouvoirs discrétionnaires que le projet de loi 22 entend laisser au ministre de l'Education, ni à craindre l'éventuelle discrimination dont certains citoyens seraient victimes par le jeu des tests, des exemptions, etc. On n'aurait plus à songer à créer une régie responsable de ses agissements devant un ministre particulier (cf. les art. 61 et suivants du projet de loi 22); on pourrait tout normalement exiger qu'elle rende publiquement ses comptes devant l'Assemblée nationale.

Pour être réaliste, un tel ensemble législatif doit s'inscrire dans un programme d'action beaucoup plus vaste visant à assurer la maîtrise par les Québécois de leur économie et, plus globalement, de leur destin historique. Ce programme politique ne saurait escamoter les chapitres de l'économie, de l'exploitation des ressources naturelles, de leur transformation et de leur distribution, du travail, des services de santé et de bien-être social, de l'aide au couple et à la famille, de l'immigration et de la migration, de l'environnement, des affaires urbaines, etc. Si nous désirons voir des citoyens d'autres pays venir partager notre vie et participer à notre histoire dans un Québec français, nous devons pouvoir leur offrir autre chose qu'un avenir de servitude et d'humiliation. Ce n'est pas à une table de valets que nous voulons les convier.

Nous ne sommes d'ailleurs pas assez naïfs pour croire qu'une certaine « souveraineté culturelle » sera capable d'assurer chez nous la paix sociale. La véritable paix sociale est impossible et, dans la mesure où on croit l'avoir atteinte, purement illusoire lorsque sévit l'exploitation systématique de la majorité des citoyens. Or la langue internationale de cette exploitation systématique, sous le régime économique existant, n'est ni l'anglais ni le français, mais cette symbolique chiffrée des \$ habilement maniée par une minorité et qui devient le « désesperanto » du plus grand nombre.

Le lexique de cette langue de l'économie est gravement imprécis: les mêmes réalités peuvent être traduites en termes de profits légitimes ou de profits excessifs, de libre entreprise ou de monopole, de croissance économique ou d'inflation, de ralentissement du rythme de croissance économique ou de chômage, etc. Si les luttes pour un Québec français devaient, en privilégiant fallacieusement les questions proprement et exclusivement linguistiques, servir à occulter les enjeux sociaux et économiques sous-jacents, elles ne feraient, au mieux et dans le cas de leur réussite, que changer le nom et la marque de commerce d'un asservissement inentamé.

Malgré les divisions du parti libéral, MM. Robert Bourassa et François Cloutier seront peut-être tentés de compter sur l'écrasante majorité libérale de l'Assemblée nationale pour amener celle-ci à procéder à l'adoption du projet de loi 22 à la hâte et, à la faveur de la chaleur estivale qui provoque toujours l'exode des vacanciers et démobilise ainsi les militants, presque à la sauvette. Les enjeux de ce projet de loi et du débat auquel sa présentation a donné lieu sont trop importants pour qu'un gouvernement responsable puisse se permettre d'agir ainsi, au risque d'ailleurs de préparer un automne chaud. Il importe que les discussions concernant le projet de loi 22 puissent se poursuivre à l'automne. Il importe aussi que les travaux de la commission de l'Assemblée nationale pour l'étude du projet de loi 22 soient considérés comme une étape et un mécanisme très importants de ces discussions, et qu'ils puissent éventuellement entraîner des révisions plus radicales que celles auxquelles le parrain du projet de loi 22 s'est dit prêt à consentir. On ne mobilise pas ainsi une commission parlementaire et une certaine d'organismes pour jouer à la démocratie et à la consultation pendant des semaines, étant bien entendu qu'on ne consentira finalement qu'à des déplacements de virgules dans un texte de loi dont l'adoption serait d'avance décidée.

Après l'élection d'octobre 1973, le premier ministre du Québec a clairement signifié qu'il était conscient des risques découlant de la trop forte représentation de son parti à l'Assemblée nationale pour la santé de la démocratie au Québec. Il s'est alors solennellement engagé à tout mettre en œuvre pour que les députés de l'Opposition, malgré leur nombre réduit, puissent agir efficacement, notamment par le truchement des commissions de l'Assemblée nationale. Il a aujourd'hui l'occasion de montrer qu'il était alors sincère et qu'il demeure loyal.

24 juin 1974.

RELATIONS.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE et POLITIQUES DE POPULATION

dossier

Dossier présenté à l'occasion du Congrès mondial de la population, août 1974, à Bucarest (Roumanie), sous les auspices de l'ONU.

Le Canada participera à cette conférence organisée par l'ONU dans le cadre de l'Année mondiale de la population.

LA POPULATION: bombe ou défi ?
Problèmes démographiques, sociaux, économiques, politiques... dans le monde, au Canada, au Québec.

POPULATION: bombe ou défi ?

par Julien Harvey

Vue par un exégète, la question de la population planétaire se situe naturellement entre la bénédiction de la Genèse: « Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre et maîtrisez-la » (Gen. 1, 28) et l'invitation paulinienne à « bâtir le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude » (Eph. 4, 12-13). Pour un penseur chrétien, le fait que Dieu créateur ait voulu nous laisser l'initiative de la venue à la vie des êtres humains a un sens. Et de même le fait qu'il ait créé l'homme bisexué, qu'il ait créé le désir réciproque et l'amour pour les enfants. Et ce sens implique, comme le dit Paul, que la multiplication n'est pas simplement numérique, mais qu'elle s'avance vers un terme cohérent qui est le prolongement total de l'incarnation de Dieu en Jésus.

La perspective optimiste au sujet de la croissance de la population est demeurée cohérente et tenable pendant plus d'un million et quart d'années de l'histoire de l'humanité. Et tout à coup, en moins d'un siècle, à la fois en raison des lois de progression numérique et plus encore à cause des progrès de la médecine, la bénédiction de la Genèse semble devenue une menace. Les 545 millions de la population mondiale en 1650 sont devenus 728 millions en 1750, puis 1 milliard 171 millions en 1850, puis 2 milliards 515 millions en 1950 et... 3 milliards 620 millions en 1970. Les projections pour l'an 2000 varient, mais entre 5 milliards 450 millions et 7 milliards 520 millions. Quant à la capacité de notre planète, les estimés les plus optimistes parlent de 50 milliards, et elle serait atteinte, au rythme actuel, en l'an 2093, soit dans 120 ans.

Un problème, des réactions

La plus ancienne et la plus marquante des réactions à ce fait date d'un temps où le problème n'était pas si sérieux. C'est l'*Essai sur le principe de la population* de Malthus (1798). A bien des points de vue, cette œuvre d'un ministre anglican nous paraît aujourd'hui très morale: la limitation des naissances est un devoir de prévoyance chrétienne et elle ne peut s'exercer que par la continence volontaire des couples, qui seule « respecte les lois de la nature, c'est-à-dire les lois de Dieu ». La réflexion, la recherche et la pratique dans la ligne malthusienne continueront par la suite en milieu britannique surtout. La situation insulaire des Anglais et la rigide pyramide sociale de leur civilisation auront-elles aidé? De toute façon, la conférence des évêques anglicans, à Lambeth, condamne la contraception en 1920, l'accepte à contre cœur en 1930 et, enfin, la considère comme un corollaire de la parenté responsable en 1958.

Transportée en d'autres milieux, notamment aux Etats-Unis, l'escalade des moyens passera à la publicité intensive en faveur de la limitation des naissances, à l'offre gratuite des moyens de limitation des naissances, y compris la stérilisation (en Inde, par exemple), à une acceptation longtemps discrète de l'avortement comme complément aux méthodes contraceptives et, enfin, à des propositions de méthodes coercitives venant de l'Etat pour assurer une croissance réduite de la population et même pour atteindre le « point zéro » de cette croissance.

C'est toujours la pensée de Malthus, mais poussée de plus en plus loin, avec des moyens de plus en plus perfectionnés, où la pensée morale et sociale de plusieurs n'a fait qu'intégrer, à mesure qu'elles se faisaient, les découvertes de la biologie depuis le début du 20^e siècle.

Alors que la ligne malthusienne s'est développée en flèche, sans doute à cause de sa simplicité et de sa correspondance secrète avec les intérêts égoïstes des pays plus avancés, les autres réactions sont plus disparates. La position des catholiques est demeurée très simple et très claire jusqu'à la parution de l'encyclique *Humanae vitae*, en 1968: le seul mécanisme de contrôle de la population est la continence, permanente ou périodique, des époux. Et la bénédiction sur la famille nombreuse demeure très nettement dans la ligne biblique patriarcale. Paradoxalement, on a pu faire remarquer que la position de Marx et des marxistes anciens était en pratique la même que celle de Jean XXIII: la question de la surpopulation est un autre truc des capitalistes, qui veulent s'assurer une plus longue durée de leurs privilèges et qui veulent éliminer les pauvres, qui servent moins que jamais, maintenant que les machines les remplacent. Cette tendance anti-

ouvrière, eugéniste et élitiste a été également reprochée au malthusianisme dans les pays arabes et en Afrique noire. D'autant plus que certains spécialistes de la limitation de la population ont eu la candeur d'avouer que, selon eux, la limitation des naissances est une arme dans la lutte contre le communisme; ceci, évidemment, parce que le marxisme se répand tout particulièrement dans le Tiers-Monde, où l'augmentation de la population est la plus élevée. Par ailleurs, aucun pays socialiste du Tiers-Monde (par ex. Albanie, Mongolie, Corée du Nord) n'a jamais attribué à son taux élevé de natalité son retard économique.

Pratiquement, en parallèle avec la pensée et la pratique malthusiennes, deux courants: un premier qui considère la limitation des naissances planifiée comme immorale et démoralisante pour une société, un deuxième qui considère la croissance rapide de la population comme économiquement rentable.

Nous sommes déjà très loin des arguments malthusiens classiques, entendus partout, et même dans des enquêtes canadiennes récentes: ce sont les pauvres qui créent et propagent la pauvreté, il faut donc éliminer les pauvres par le contrôle radical de la fécondité. Ou encore: la fécondité abondante est la vengeance inconsciente des éléments les moins valables, ou même les plus tarés, de la population.

3° La responsabilité politique internationale est première. En effet, le seuil d'équilibre naturel de la fécondité ne sera atteint dans un délai raisonnable que si les pays riches, qui portent leur large part des problèmes démographiques des pays en développement en les maintenant au-dessous du seuil dont on a parlé, cessent de refuser aux pays en développement les marchés justes pour leurs produits. S'ils cessent d'exiger des conditions de remboursement et des intérêts déraisonnables pour leurs prêts et autres formes d'aide. S'ils renoncent à leurs décisions unilatérales lorsqu'il s'agit d'exploiter de façon exorbitante des ressources naturelles, très souvent non-renouvelables, dans des pays qui en seront privés pour leur propre développement; ou lorsqu'il s'agit de déterminer les prix des marchandises produites dans les pays en développement. Si, enfin, ils cessent de créer et de supporter des castes d'exploiteurs indigènes qui exploitent leurs compatriotes en assurant le statu quo de la supériorité de l'Occident industrialisé.

4° Tout ceci ne dispense pas un pays d'avoir sa politique de population. Un premier point de cette politique est que la vie est un bien, mais n'est pas le bien absolu. Par conséquent, elle doit être donnée seulement si elle peut ensuite être épanouie et vécue en société. Ceci implique que, si des restrictions sociales surviennent, elles ne doivent pas provenir des seuls objectifs économiques ou démographiques de l'Etat et ne doivent pas non plus provenir d'une simple planification uniforme pour l'ensemble de la planète. En même temps, une telle politique ne peut se limiter aux droits de l'individu; un moment vient où celui qui a six enfants enlève à un autre la possibilité réelle d'en avoir deux. Ce qui est dit ici de la dimension sociale, et non pas seulement individuelle ou familiale, de la question, doit égale-

La naissance d'une synthèse

En réponse à des ouvrages-choc de type malthusien (cf. Paul R. Ehrlich, *La Bombe P — 7 milliards d'hommes en l'an 2000*, Paris, 1972) une théorie qu'on peut appeler « politique » se développe de plus en plus et s'appuie sur de grands experts (comme Alfred Sauvy ou Pierre Pradervand). On peut tenter de la résumer ainsi, à la suite de plusieurs symposiums récents:

1° Il faut reconnaître la réalité du problème. Au niveau de la famille et de la communauté locale, la croissance rapide de la population rend plus difficile la satisfaction des besoins minima de survie et de protection contre la famine et la sous-alimentation. Elle rend difficile le dépassement de ce minimum du côté de l'alimentation, du logis, des services d'hygiène et de santé, de l'éducation, de l'emploi. Elle rend également difficile la promotion de la femme. Au niveau national, les mêmes difficultés se rencontrent de façon plus aigüe lorsque la croissance de la population est trop rapide, et d'autres difficultés s'ajoutent. En particulier, la création d'un nombre suffisant d'emplois, surtout en pays peu industrialisés, le contrôle d'une urbanisation incohérente, le contrôle des migrations de travailleurs sans adaptation à de nouveaux milieux, la lutte

contre la pollution de l'environnement, la conservation des ressources en matières premières et en énergie.

2° Il faut éviter de faire de la surpopulation un bouc émissaire. En effet, des pays à très haute densité démographique sont prospères (Hollande, Japon, etc.), et même des pays où le taux de croissance est élevé en plus (Taiwan, Costa Rica, Mongolie). De plus, il faut reconnaître l'existence d'un « seuil » de développement économique et social à partir duquel le taux de fécondité baisse spontanément. Le besoin d'avoir de nombreux enfants, en dessous de ce seuil, est surtout fondé sur le besoin de sécurité pour les vieux jours des parents, sur la valorisation des parents, sur la rentabilité économique des jeunes dans une économie familiale traditionnelle. Au dessus du seuil, l'épargne, les plans nationaux de pension et les assurances sociales assurent la sécurité; la valorisation provient de plusieurs facteurs: responsabilité politique, élévation du niveau culturel, possibilité réelle de promotion professionnelle; enfin, l'enfant coûte de plus en plus cher et rapporte de moins en moins en travail, familial ou rémunéré, à mesure que la scolarisation se fait plus avancée et les loisirs, plus accessibles.

ment être dit d'un pays donné par rapport à la situation internationale: un pays, parce qu'il jouit d'une moindre densité de population par rapport à son territoire utilisable, ne peut se désintéresser de la question posée au niveau de la planète. Et encore moins s'il est un pays avancé, qui exploite par ses compagnies multinationales les richesses naturelles des pays moins développés au profit de sa propre population.

5° Une politique humaine de la population peut seule éviter les mesures coercitives. Lorsqu'on aborde le contrôle de la vie sexuelle et familiale, on est vite très près des droits fondamentaux de la personne humaine. Seuls des motifs d'une extrême urgence pourraient justifier l'emploi de la contrainte en ce domaine. Surtout si les décisions devaient relever de technocrates qui sont supposés connaître ce dont le peuple a besoin, sans qu'il participe lui-même aux décisions qui lui imposeront certains sacrifices. On songe avec une certaine anxiété à des rapports publiés récemment où, par exemple, on montrait que 200,000 hommes avaient été vasectomisés en deux mois dans l'état de Gujarat aux Indes (*Etudes de planning familial*, fév. 1973, pp. 345-356). Des sacrifices aussi lourds pour la vie personnelle de milliers de couples ne peuvent être concevables que s'ils sont librement acceptés pour le plus grand bien du groupe.

6° Les essais de retour en arrière sont aussi dangereux que les insouciences. La nouvelle conscience de la surpopulation a fatalement amené des excès de type sentimental. Certains pays ont commencé par expérimenter chez eux des pratiques restrictives (l'Allemagne de l'ouest, par exemple) et déjà ne renouvellent plus leur population. D'autres, plus nombreux, souhaitent appliquer au Tiers-Monde des méthodes d'incitation à la non-fécondité si fortes que les populations de ces pays commenceraient bientôt à diminuer. Alfred Sauvy faisait remarquer récemment que « ce qui peut arriver de pire à une population, c'est de vieillir ». Car, pour autant que nous puissions le savoir, une croissance modérée de la population est une condition de santé, tant pour une culture que pour une économie (on verra par exemple deux études de démographies

très connus, F. W. Notestein et J. L. Simon, dans *Le Courrier de l'UNESCO*, mai 1974, pp. 22-32).

L'Église et la population

On peut dire sans grande hésitation que, depuis la Bible, l'Église a toujours participé de façon significative à la protection de la famille et de sa fécondité. Elle a toujours proclamé la bénédiction de la Genèse. Elle a condamné occasionnellement les mouvements qui considéreraient la procréation comme mauvaise. Et, à ses meilleurs moments, elle a parlé de parentalité responsable. Que doit-elle dire et faire aujourd'hui devant le problème de la population ?

D'abord, reconnaître de façon franche la complexité du problème, le fait qu'elle n'a pas de réponse techniquement certaine au problème; et donc admettre qu'elle doit participer à la recherche de la communauté humaine. En particulier, il serait souhaitable qu'elle ne s'éloigne pas de la Conférence mondiale des Nations-Unies à Bucarest. Cela est d'autant plus souhaitable qu'elle est, surtout si on se place sur le terrain œcuménique, un des organismes unifiés les plus authentiquement planétaires. Si elle y participe, il serait souhaitable que ses représentants ne se contentent pas d'observations ou de mises en garde, mais puissent proposer une pensée positive et équilibrée sur la question, une pensée où la justice sociale soit placée au premier plan et serve de contre-poids aux partisans d'une solution simpliste dont les pauvres feraient les frais. Dans ce contexte, nous portons une lourde responsabilité et le silence pourrait être pire que bien des paroles. Enfin, l'Égli-

se est une institution très influente au plan de l'éducation; si un changement de rythme de la croissance démographique doit être humain, il doit partir d'un vaste effort vers une procréation responsable, non seulement au niveau familial, mais aussi national et international. A cela, les Églises peuvent contribuer, souvent mieux que les organismes plus politisés des États.

Un aspect de cette participation éventuelle demeure très difficile. C'est qu'une recherche réaliste sur la limitation de la population, au niveau des nations et de la planète entière, ne peut éviter d'aborder la question de la contraception. Idéalement et au niveau d'élites spirituelles, on peut bien penser comme le vieux Malthus à une vaste campagne en faveur de la continence, mais s'il s'agit de populations entières, il n'en est pas ainsi. L'acceptation par l'Église catholique d'une participation au débat de Bucarest implique-t-elle une disponibilité à réexaminer la position d'*Humanae vitae* sur ce point ? Si elle désire entreprendre cet examen, la Conférence de Bucarest, en explicitant les très vastes problèmes soulevés, lui donnera l'occasion de le faire dans un contexte plus riche d'humanité que celui qui a entouré la parution de l'encyclique.

8.6.74.

Dans le cadre de ce dossier sur les problèmes et les politiques de population dans le monde, au Canada et au Québec, nous rappelons à nos lecteurs la série d'études de Richard Arès sur les données recueillies lors du recensement canadien de 1971: *Francophones et anglophones au Canada* (juin 1972), *Le Québec et son « visage français »* (juillet-août 1972), *Composition linguistique des 24 comtés fédéraux de la zone de Montréal* (septembre 1972), *La montée des « autres »* (octobre 1972), *La famille au Québec* (janvier 1973), *La montée de l'urbanisation au Québec* (février 1973), *Les francophones dans les maritimes* (juillet-août 1973). Le prochain article de la série *Le fait religieux au Québec* (avril, mai et juin 1974) paraîtra dans le prochain numéro de la revue.

L'atelier
qui donnera
à vos imprimés
un caractère
de distinction



IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART

8125, BOUL. SAINT-LAURENT
MONTRÉAL (351^e). QUÉBEC
388-5781

POPULATION:

dignité humaine et justice sociale

par Guy Bourgeault

La consultation publique sur les problèmes de population tenue au Canada, en mars et avril 1974, s'inscrit dans le cadre de la préparation du Gouvernement du Canada au Congrès mondial de la population, sous l'égide des Nations Unies, à Bucarest (Roumanie), en août prochain. Les docu-

En mars et avril 1974, une consultation publique sur les problèmes de population a été tenue dans six villes du Canada: Saskatoon, Yellowknife, Vancouver, Toronto, Moncton et Québec. A la suite de demandes insistantes de la Fédération pour la planification familiale du Canada et du Comité inter-églises sur les politiques de population auprès du gouvernement canadien à cet effet, celui-ci, par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, a demandé à l'Institut canadien des affaires internationales d'entreprendre cette consultation avec le concours de la Fédération pour la planification familiale du Canada et du Comité inter-églises sur les politiques de population.

Le comité créé pour procéder à cette consultation fut présidé par M. A. Davidson Dunton (Carleton University); il comprenait M. Bernard M. Daly (Comité inter-églises sur les politiques de population), Mme Kathleen Livingstone (Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines), M. Claude de Mestral (Fédération pour la planification familiale du Canada); M. Wim J. van Veen y agissait comme secrétaire et coordonnateur; M. Peter C. Mueller comme rapporteur et rédacteur.

Le comité a remis le rapport de cette consultation au Gouvernement du Canada en mai dernier. Ce rapport sera rendu public, en français et en anglais, au cours des prochaines semaines. Je présente ici, pour le bénéfice des lecteurs de RELATIONS, quelques éléments importants et quelques conclusions de ce rapport intitulé *Consultation publique sur les problèmes de population* (Toronto, mai 1974).

ments préparatoires de cet important congrès sont assez fortement influencés par ce que l'on pourrait appeler l'idéologie néo-malthusienne. Celle-ci est partout présente, de façon diffuse, dans la plupart des documents, y compris le rapport ou mémoire du Gouvernement du Canada¹. Cette vision néo-malthusienne des problèmes mondiaux situe la croissance de la population au centre du paysage; on s'inquiète alors

des effets de cette croissance — ou « explosion démographique » — sur les ressources de la planète et leur exploitation, sur l'économie mondiale, sur la détérioration de l'environnement provoquée par la nécessité d'une production accrue et à un rythme sans cesse accéléré, etc. Mais on s'inquiète peu des retombées de l'exploitation irrationnelle des ressources de la planète, d'un régime économique et commercial sauvage, d'une industrialisation orientée vers le seul profit croissant des sociétés multi-nationales, etc. sur la population elle-même et sur les conditions de vie de cette population. La vision néo-malthusienne est étroite, abusivement à sens unique; elle vise subrepticement à ne rien compromettre de ce qui fait le « bien-être » des minorités bien nanties.

C'est ainsi qu'on rattache souvent à l'accroissement de la population comme à leur cause, sinon unique, du

moins principale, presque tous les problèmes sociaux, économiques et politiques actuels: la faim dans le monde, la pauvreté et le chômage dans les pays du Tiers monde et dans les pays industrialisés, la pollution de l'environnement, l'encombrement des villes, l'instabilité politique et la violence, etc. La validité d'une telle vision des choses a souvent été contestée au cours des dernières années. On a même dénoncé le « protectionnisme latent » qui soutient cette vision et qui vise à préserver les privilèges des pays riches face aux pays pauvres, des mieux nantis face aux moins « favorisés »². Tout en reconnaissant l'importance du problème de la croissance démographique dans le monde et la nécessité de mesures efficaces pour y faire face, nombre de témoignages apportés lors de la consultation publique sur les problèmes de population s'inscrivent dans cette critique de l'idéologie néo-malthusienne que l'on vient d'évoquer.

Trois thèses

Le rapport de cette consultation regroupe les analyses et propositions faites autour de trois courants principaux de pensée ou de trois « thèses »:

1. **La thèse de l'écosystème.** « Cette théorie met en lumière le fait que la population mondiale et l'utilisation des ressources par habitant s'accroissent toutes deux de façon exponentielle sur une planète dont les ressources sont limitées. Une surcharge écologique ou un effondrement de l'écosystème dans diverses régions du globe est inévitable, à moins que ne soient stabilisées à brève échéance la croissance démographique et l'utilisation des ressources naturelles. » D'inspiration néo-malthusienne, cette thèse ne touche pas vraiment aux conditions politiques et socio-économiques dans lesquelles se font et se vivent la croissance démographique et l'exploitation des ressources de la planète.

2. **La thèse de la justice sociale,** selon laquelle « le problème de population doit être considéré dans le cadre plus large de l'injuste répartition des richesses », tant sur le plan national que sur le plan international. Dans les pays de l'Occident industrialisé, fait-on observer, « le nombre des naissances a été volontairement réduit depuis plusieurs décennies, à mesure que s'élevaient les niveaux de vie et d'instruction ». De sorte qu'une « politique étroite de restriction de la population et de protection de l'écologie ne vise qu'à perpétuer la mainmise dont [les pays nantis] jouissent sur la plus grande partie des richesses naturelles du globe, et leur consommation abusive

1. Je me contente ici de renvoyer à l'analyse que j'ai déjà faite de la troisième rédaction de ce document: « Les politiques implicites d'Ottawa en matière de population », dans *Relations* 382 (mai 1973), 149-152.

de ces richesses. En contraignant les masses pauvres du globe à comprimer leur croissance démographique trop rapide, les pays riches chercheraient à réduire la pression de plus en plus forte exercée par ces masses en vue d'amener des transformations importantes aux structures politiques et socio-économiques » à l'échelle mondiale. Et on dénonce ici les pratiques financières et commerciales actuelles, celles notamment du Fonds monétaire international et de l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), comme autant de façons pour les pays riches d'exploiter les nations pauvres et de maintenir le statu quo politico-économique international actuel, lequel tourne à leur profit.

Constats et suggestions

Je me contenterai de présenter ici sommairement, et de façon schématique, quelques constats et suggestions que l'on trouve dans le rapport de la consultation publique sur les problèmes de population. D'abord les constats :

— Il est certes souhaitable que les pays dits en voie de développement accèdent au haut niveau de vie nord-américain. Mais les écosystèmes terrestres ne pourraient alors assurer la subsistance que de 500 millions à 2 milliards, au mieux, de la population mondiale actuelle de 4 milliards.

— Les pays industrialisés, dont la population se chiffre à moins du tiers de celle du globe, consomment à eux seuls plus de 60% des richesses mondiales. La consommation nord-américaine par tête est de 40 à 50 fois supérieure à celle d'un citoyen des pays sous-développés. Les pressions du monde industrialisé sur l'écologie globale de la planète constituent ainsi un gaspillage insensé et éhonté, tournant à l'exploitation des peuples dits défavorisés.

— Les Canadiens comptent parmi les plus grands consommateurs (ou utilisateurs) de ressources naturelles par habitant. Compte tenu d'une moyenne de consommation par habitant à l'échelle mondiale, il faudrait établir à quelque 800 millions la « population invisible » du Canada. Malgré quoi 25% de l'actuelle population réelle du Canada, chiffrée à 22 millions d'habitants, vit sous le seuil de la pauvreté

3. La thèse de la qualité de la vie :
« Le volume numérique de population, le taux d'accroissement démographique et la répartition du peuplement, aussi bien que les politiques et les programmes élaborés pour résoudre les problèmes démographiques, ont de graves répercussions sur la qualité de la vie, la dignité humaine, le bien-être et la liberté des individus. »

Ces trois « thèses », avec les idéologies qui les sous-tendent, influencent les diverses lectures que l'on peut faire de la réalité et des enjeux de l'actuelle croissance démographique, ainsi que les suggestions et propositions plus concrètes que l'on peut mettre de l'avant.

établi par le Conseil économique du Canada.

— En Colombie britannique, 90% de la population occupe 1% du territoire, et partout au Canada l'exode rural a entraîné une concentration des habitants dans les villes, sans qu'aucune stratégie de repeuplement rural ait été élaborée pour permettre une meilleure exploitation des terres arables. Les grands problèmes sociaux des concentrations urbaines s'en trouvent aggravés d'année en année : surpeuplement, insuffisance et cherté du logement, pollution, aliénation des personnes, chômage, discrimination raciale et ethnique, criminalité, etc.

Puis les suggestions :

— Que le système économique international et les échanges commerciaux soient radicalement modifiés pour permettre aux pays sous-développés de participer activement et de façon profitable pour eux à l'économie mondiale. Que les pays industrialisés élargissent leurs marchés pour y admettre, outre les matières premières, les produits manufacturés en provenance du Tiers-Monde.

— Que les pays industrialisés réduisent leur consommation des ressources naturelles, afin de limiter les dommages causés à l'environnement et de réduire leurs pressions sur l'équilibre écologique mondial.

— A Bucarest, le Canada devrait « attirer l'attention... sur la nécessité de transformer les structures sociales, économiques et politiques, afin d'assurer une plus juste répartition des richesses et des ressources naturelles, qui devraient profiter au plus grand nombre

possible d'hommes ». C'est la seule voie qui permettra que la plus grande partie de l'humanité ne soit condamnée à un paupérisme sans issue.

— Que les sociétés multinationales soient contraintes (par les Etats membres de l'ONU) de conduire leurs affaires dans l'intérêt des pays où elles sont implantées, spécialement dans le cas des pays sous-développés.

— A Bucarest, le Canada devrait se déclarer prêt à « exporter ses surplus de nourriture », après avoir augmenté sa production ; prêt à « aider les pays du Tiers-Monde à mettre en application la technologie agricole moderne, à améliorer leurs systèmes de distribution, de même que leurs réseaux de transport et de communication, leurs services médicaux et leurs systèmes éducatifs.

Voilà, entre bien d'autres auxquelles il n'est pas fait écho ici, quelques constatations et quelques suggestions faites lors de la consultation publique canadienne sur les problèmes de population. Je terminerai cette rapide présentation du rapport de la consultation par deux citations concernant Bucarest... et Ottawa :

— D'après le sentiment souvent exprimé devant le comité, toute tentative des pays développés dans le but de faire accepter par le Tiers-Monde, au Congrès de Bucarest, une politique de restriction de la population, serait interprétée comme une manœuvre de la part des pays riches, en complicité avec les élites économiques et politiques des pays moins développés, visant à maintenir l'injuste statu quo économique international. Une politique étroite de limitation de la population serait envisagée par les masses pauvres du globe comme un moyen de prévenir l'instabilité politique et sociale qu'engendre une croissance trop rapide de la population dans une société où n'existe aucun espoir de voir s'instaurer plus de justice économique et sociale.

— L'une des recommandations souvent entendues par le comité, dans toutes les villes où se sont tenues les séances publiques, portait sur le fait que le Canada, s'il veut parler d'autorité à Bucarest, devrait d'abord « mettre de l'ordre dans ses affaires » en instituant une politique nationale cohérente en matière de population, d'utilisation des ressources et de justice sociale. Le Canada, a-t-on ajouté, ne saurait recommander pour les autres des mesures qu'il ne serait pas prêt à appliquer à sa propre population.

2. Voir le compte rendu d'un colloque sur les politiques de population au Canada (Toronto, juin 1972), dans *Relations* 373 (juillet-août 1972), 207.

POPULATION-QUÉBEC

petite préface à une politique de population pour le Québec

par Jacques Henripin *

On nous a tellement rebattu les oreilles avec le problème de la surpopulation du globe que l'expression *politique de population* n'évoque plus, pour la plupart des personnes même averties, que le rapport du nombre total des habitants aux ressources naturelles et à la pollution. La croisade de la croissance zéro a eu pour effet de restreindre singulièrement le contenu des objectifs d'une politique de population. Et cette polarisation des esprits est d'autant plus stérilisante, dans le cas de la population québécoise aussi bien que dans celui de la population canadienne, que ce problème du nombre global à ne pas dépasser est peut-être l'un des aspects les plus difficiles à cerner. Ce n'est pas à proprement parler un faux problème. Un jour ou l'autre, si la population continue de croître, il se posera comme il se pose déjà ailleurs. Pour l'instant, dans le cas du Québec, et pour les trois ou quatre prochaines décennies, c'est une question dont les éléments fondamentaux sont insaisissables, d'un point de vue collectif.

Nous commencerons par voir pourquoi; cette question écartée, nous examinerons quelques aspects plus particuliers et plus immédiats d'une politique de population pour le Québec. Il s'agira d'abord du niveau de la natalité, puis du vieillissement prévisible de la population et des distorsions de la structure par âges. La solution de ces problèmes implique de profonds changements dans les mentalités et dans l'organisation sociale. Nous aborderons enfin rapidement la question des groupes linguistiques. Pour le reste, nous nous contenterons d'évoquer quelques problèmes.

Ajoutons qu'en ces matières, nous sommes à la charnière des connaissances scientifiques et de la morale, entendue dans son sens le plus large. Il est donc impossible de trancher une fois pour toutes.

* Professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal.

L'insaisissable optimum de population

Proposer que la population totale devrait cesser de croître, c'est supposer implicitement qu'on a atteint ou dépassé la population optimale. Or cette notion d'optimum de population n'a de sens que par rapport à un objectif déterminé. L'illustre démographe français Alfred Sauvy a démontré, par exemple, que si une société poursuit comme objectif la plus grande puissance possible, le nombre optimum de ses habitants est plus élevé que si cette société se propose d'atteindre le plus haut niveau de vie possible. Et même lorsqu'il s'agit de l'optimum économique, on est fort loin de pouvoir déterminer la population correspondante, c'est-à-dire celle qui assurerait le plus haut niveau de vie possible. C'est que l'optimum économique dépend de plusieurs facteurs qui varient dans le temps et sont donc susceptibles de faire varier la population optimale: les conditions du commerce international, les techniques de production et de consommation, la quantité des ressources naturelles en sont des exemples.

Mais une autre donnée du problème permettra d'illustrer plus facilement le caractère fuyant de la notion d'optimum de population. Il s'agit des goûts de la population. On concevra qu'une société où les individus sont très épris de nature et d'espace aura intérêt à être moins nombreuse, pour un territoire donné, qu'une société où les biens manufacturés répondent à peu près à tous les besoins. Dans ce dernier cas, on a intérêt à constituer un marché suffisamment grand pour assurer en même temps la diversité des produits et les conditions les plus efficaces de production. Certaines satisfactions dites *tertiaires* coûtent aussi beaucoup moins cher par habitant, lorsque la population est nombreuse. C'est le cas du cinéma, de la télévision et de beaucoup de services gouvernementaux. Or, les individus d'une société ont des goûts différents. Certains voudraient avoir la

nature à un quart d'heure de la ville qu'ils habitent, quand ce n'est pas dans la ville même; d'autres attachent à cela beaucoup moins d'importance et ne seraient pas disposés à payer leur automobile importée beaucoup plus cher pour obtenir cet avantage. Il n'y a pas de méthode scientifique pour arbitrer ces différences de goûts. Chacun peut très bien avoir son optimum à lui; mais il est impossible d'en fixer un pour l'ensemble des Québécois.

Si la notion d'optimum économique nous laisse les mains vides, par contre, on peut tirer une indication assez claire de l'idée d'optimum de puissance. Il ne s'agit pas de dominer qui que ce soit, mais de conserver (ou d'augmenter) le poids politique du Québec. Celui-ci ne dépend pas que du nombre des habitants, mais on se convaincra facilement que le nombre relatif de la population du Québec, par rapport à celle du reste du Canada ou des États-Unis, n'est pas étranger à son pouvoir politique. Et cela vaut pour un Québec fédéré comme pour un Québec souverain (ou souverainisant). Il semble bien en tout cas qu'il y aura quelque risque politique à courir, si la population québécoise continue à perdre de l'importance dans l'ensemble du Canada. Au train où vont les choses depuis 1960, la population de la province de Québec ne représentera plus, dans cinquante ans, que 24 pour cent de celle du Canada (28.8 pour cent en 1960).

Voilà donc un objectif aussi modeste qu'important: croître aussi vite que le reste de la population canadienne. Il est loin d'être acquis. Par ailleurs, toute perte de terrain est difficilement réparable. Cette croissance — elle peut être fort modérée — comportera quelques coûts économiques, sur lesquels nous ne pouvons nous étendre. Par contre, une croissance démographique modérée semble constituer un stimulant appréciable pour l'amélioration

des conditions de vie d'une société. Selon l'expression de Sauvy, la croissance démographique est un handicap, mais c'est aussi un défi qui stimule et assouplit.

Cependant, si la population continue de croître, il y aura lieu de prendre quelques mesures pour économiser la nature. Economiser la nature, c'est-à-dire en tirer le meilleur parti possible, pour l'ensemble de la population et en

particulier pour les plus démunis. L'un des meilleurs exemples de la spoliation que nous avons faite est probablement l'utilisation des rives de l'île de Montréal. Les ports ont leur poésie, mais celui de Montréal la cache bien. Et il prive la majorité des Montréalais de l'accès à leur fleuve. Quant aux rives qu'il n'a pas absorbées, quelques propriétaires privés les ont accaparées. Voilà de la nature bien mal utilisée.

de travailler, suivant un régime approprié à leur âge;

- f) assouplir les régimes de travail des adultes, afin de permettre aux deux parents de travailler à l'extérieur, sans que cela constitue un tour de force pour les chargés de jeunes enfants;
- g) étendre les heures d'ouverture des établissements commerciaux, des services publics et privés;
- h) modifier la structure de l'impôt sur le revenu en faveur des chargés de familles;
- i) réduire ou annuler le coût des transports publics pour les enfants;
- j) introduire dans les programmes scolaires des éléments qui fassent contrepoids à la démarcation excessive des rôles féminins et masculins.

Faut-il une natalité plus vigoureuse ?

Malgré la hantise qui a cours à propos de la surpopulation du monde, il ne faut pas hésiter à apporter deux réserves importantes: a) les diverses régions du monde sont loin d'être dans la même situation à cet égard et une tempérance démographique rigoureuse en Amérique du Nord sera d'un piètre secours à l'exubérance des trois continents sous-développés; b) dans la plupart des pays occidentaux, — le Québec ne fait pas exception, — on est déjà très proche d'un niveau de fécondité qui assure tout juste le maintien de la population. Il est même assez probable que d'ici quelques années, les jeunes couples ne donneront plus la vie dans la mesure où ils l'ont reçue.

dis que l'instruction et la santé, fournies par la collectivité, correspondent à un an et demi de travail.

Que faudra-t-il faire ? Plusieurs pensent que la clef du problème se trouve dans les allocations familiales. Peut-être, en partie, mais ça n'est pas sûr. En tout cas, on n'en a pas la preuve. Quoi qu'il en soit, si une aide financière est efficace, c'est sur les enfants de rang trois et plus qu'il faut la faire porter. En effet, la grande majorité des familles ont au moins deux enfants; c'est à partir du troisième que les décrochages se produisent. Dans une optique nataliste, c'est sur le troisième enfant et les suivants que le tir doit être dirigé.

Il est évident qu'un pareil arsenal coûtera fort cher. En ressources matérielles et surtout en imagination. Mais il n'a pas de prix trop élevé dans l'absolu. Tout dépend de l'intensité du besoin ressenti. Cependant, en pareil cas, il y a un fort risque que le besoin d'avoir une jeunesse suffisamment nombreuse ne soit guère perçu à temps. Le prix d'une jeunesse insuffisante, c'est surtout le vieillissement de la population.

Pour le Québec, nous sommes renseignés là-dessus par une enquête faite en 1971 et dont une partie portait sur le nombre d'enfants qu'auront les familles. Il faut tenir compte des risques d'erreur qui peuvent affecter les pronostics de cette nature; mais il semble que les femmes mariées qui ont en ce moment de 18 à 22 ans n'auront en moyenne que 2.5 enfants¹. C'est un peu plus qu'il n'en faut pour assurer le remplacement des générations. Mais, d'une génération à l'autre, ce nombre baisse rapidement; et si cette tendance se poursuit, les générations plus jeunes auront trop peu d'enfants pour rendre possible le maintien de la population. Pour l'instant, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Mais il est temps de fournir quelques armes, pour le jour, peut-être proche, où les familles tiendront à l'ensemble de la société ce langage: l'ère de la cueillette est terminée: si vous voulez des enfants, il faudra nous aider davantage. La formation d'un enfant coûte, au bas mot, l'équivalent de cinq ou six ans de travail aux parents, tan-

Mais ce n'est peut-être pas là l'essentiel. Les familles à revenu modeste sont sans doute sensibles à l'aspect financier du problème. Mais d'une façon plus générale, il faut bien voir les enfants comme ils sont: adorables et attachants à bien des égards; mais accapareurs de temps et de liberté. Pour les mères en particulier, ils signifieront de plus en plus la renonciation à des aspirations extra-familiales, du moins pendant 10 ou 15 ans. Il faut réduire cette concurrence. Il faut permettre aux parents et d'abord aux mères, de concilier la formation des enfants avec leurs autres aspirations. Voici quelques suggestions:

- a) former des aides familiales et en organiser le marché;
- b) établir un réseau de garderies d'enfants;
- c) donner des subventions de logement en fonction du nombre d'enfants;
- d) prendre les enfants en charge pendant les vacances et les fins de semaines;
- e) mettre sur pied des entreprises ou des services qui permettent aux enfants de plus de 12 ou 14 ans

Y a-t-il une parade au vieillissement de la population ?

Le vieillissement de la population est l'accroissement de l'importance relative des personnes âgées et la diminution de la fraction des jeunes. Contrairement à ce qu'on pense souvent, il ne dépend à peu près pas de l'allongement de la vie humaine, mais de la réduction de la natalité. Mais l'effet sur la fraction des personnes âgées ne se produit pleinement qu'après un délai de 70 ans environ. Remarquons que, quoi qu'il arrive, la population du Québec vieillira; mais ce vieillissement sera d'autant plus accentué que le niveau de la fécondité sera faible. Si le Québec maintient un niveau de fécondité tout juste suffisant pour équilibrer la mortalité, nous finirons par avoir une structure par âge telle que les sexagénaires formeront plus de 20 pour cent de la population. Une natalité plus faible accentuerait encore ce phénomène.

1. Voir Jacques Henripin et Evelyne Lapierre-Adamcyk, *La fin de la revanche des berceaux; qu'en pensent les québécoises?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, sous presse.

Si nous pouvons retarder une telle éventualité, nous ne pouvons l'éviter entièrement et il y aurait lieu de penser à des mesures qui pourraient en atténuer les effets. D'abord, c'est le vieillissement biologique qui compte et non l'âge chronologique. A cet égard, toutes les mesures qui prolongent la santé physique et mentale sont bienvenues. Elles allégeront le coût des soins médicaux et permettront la prolongation de l'activité économique. Encore faudra-t-il faire une place aux actifs âgés. Or, les courants d'opinion vont à l'encontre de cette générosité et favorisent ce qu'on a appelé la retraite-guillotine. Cette attitude correspond à une courte vue des choses. Elle s'explique par la rigidité du monde du travail, par la fausse conviction qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde et par des critères de rémunération du travail erronés (le fameux salaire minimum vital qui ne veut à peu près rien dire).

Les distorsions de la pyramide des âges

Les fluctuations de la natalité ont des répercussions importantes sur les effectifs de certains segments bien définis de la population: élèves de l'élémentaire, du secondaire, des CEGEP, étudiants, jeunes adultes qui entrent dans le mariage et la population active. Nous avons par exemple, en ce moment, beaucoup de jeunes de 10 à 30 ans; cette forte vague, résultat du *baby-boom* de l'après guerre, a bousculé successivement les établissements scolaires de divers niveaux, laissant une dépression vivement ressentie derrière elle. En ce moment, elle envahit le marché du travail... ou celui de l'assurance chômage. On a peu réfléchi sur les moyens d'éviter ces oscillations de la natalité et les distorsions qu'elle entraîne dans la structure par âges.

On ne connaît pas de moyen d'atténuer les fluctuations de la natalité, comme on le fait pour les cycles économiques. Mais peut-être peut-on en corriger les effets sur le déséquilibre des groupes d'âges. Les lacunes peuvent, en principe, être corrigées par une immigration sélective, par exemple lorsque trop peu de jeunes entrent dans la population active. Mais on ne voit pas très bien ce qu'on peut faire du trop-plein, du moins pas dans l'état actuel de l'organisation du travail. Cependant, nous avons vu fonctionner, récemment, des systèmes qui peuvent être l'ébauche d'une solution. Il s'agit des programmes de perspectives-jeunesse, d'initiatives locales et d'horizons

Ici aussi, il faudrait être plus souple. On pourrait par exemple:

- a) instituer des modèles de vie active qui comportent une phase descendante: en taux de rémunération, en durée de travail et en responsabilités. C'est ce que réalisait le monde agricole;
- b) instituer des régimes de retraite comportant une pension d'autant plus élevée que la cession d'activité a été retardée, l'individu choisissant ce qui lui convient le mieux.

Evidemment, de pareilles mesures exigeront un peu de modestie de la part des travailleurs âgés, passablement plus de souplesse chez les directeurs d'entreprises et chez les chefs syndicaux. Quelques mythes peuvent bien être sacrifiés au profit des personnes âgées qu'on écarte brutalement, en ce moment, de la vie sociale.

nouveaux mis sur pied par le gouvernement fédéral. Voilà de l'imagination politique fertile. Dans ces trois cas, il s'agit d'entreprises économiques qui fonctionnent hors du marché et des règles habituelles.

Il suffirait de leur donner un caractère plus permanent et de les mieux encadrer, tout en leur donnant assez de flexibilité pour qu'ils puissent s'étendre ou se contracter suivant les conditions. Quoi qu'on en dise, il y a toujours beaucoup de travail à faire: nos villes sont à reconstruire en partie, ou du moins y a-t-il beaucoup de choses à faire pour les nettoyer et les embellir; une fraction considérable des logements doivent être réparés et repeints; et il y a tous ces services à mettre sur pied pour alléger le fardeau de l'éducation des enfants, auxquels nous avons fait allusion plus haut. Le marché ne répond pas à ces besoins. D'autre part, ces travaux ne sont pas toujours urgents et ils se prêteraient à des programmes de réalisation dont le rythme pourrait fluctuer dans le temps.

Si un tel système existait, on pourrait y déverser, à l'occasion, le trop-plein de population scolaire. Des jeunes de 13 à 22 ans ne mourraient pas de quitter l'école un an ou deux, pour apprendre ce qu'est le travail manuel. Ils pourraient participer à l'organisation de ces travaux, négocier leurs conditions de travail (je ne dis pas les dicter), apprendre les difficultés des compromis nécessaires à toute entre-

prise collective. Ce serait probablement plus formateur que beaucoup de cours où l'on prétend les faire s'exprimer, en laissant leur cerveau tourner à vide à partir de mots derrière lesquels il n'y a pas de substance. Ils apprendraient aussi que l'ère de l'abondance n'est pas tout à fait arrivée... ou du moins qu'elle se paie par du travail.

La prédominance francophone

Elle est forte, démographiquement parlant, dans l'ensemble du Québec, modeste à Montréal. Mais, à long terme, elle est menacée. La cause fondamentale est facile à dépister: les nouveau-venus adoptent l'anglais plus que le français. Le recensement de 1971 permet de savoir comment se répartissent les choix linguistiques des Québécois et des Montréalais qui sont nés à l'étranger et qui ne sont pas d'origine française ou britannique: deux et demi en faveur de l'anglais contre un en faveur du français pour l'ensemble du Québec, trois contre un à Montréal. Ce n'est tout de même pas vingt contre un!

Devant cet état de fait, qu'il faut changer, la plupart sont tombés à bras raccourcis sur la langue de l'école. C'est plus à notre portée que la langue du travail et des affaires, pourtant bien plus déterminante. Imagine-t-on qu'un jeune Allemand qu'on a obligé à fréquenter l'école française va opter pour la culture française dans sa vie adulte, simplement parce qu'il a fréquenté l'école française? Dans certains cas, sans doute. Probablement pas dans le cas de la majorité. Si c'est en anglais qu'on est promu dans les entreprises, si c'est en anglais que les patrons jouent au golf, si c'est en anglais qu'on doit faire ses blagues au sein des directions, c'est probablement l'anglais qui finalement sera adopté. Je ne dis pas que l'école n'a aucun rôle à jouer. Elle a un rôle d'adjuvant, et aussi un rôle symbolique, qu'il ne faut pas négliger. Mais son rôle ne sera efficace que si le problème de la langue du monde des affaires est résolu.

Il manque un élément au projet de loi 22: il n'y a rien sur la langue des employés qui ont affaire avec le public (magasins, restaurants, hôtels, ... etc). On aurait dû introduire des dispositions semblables à celles qui ont été prévues pour la réclamation: dans cinq ans, tous ces marchands, serveurs, réceptionnistes,

devraient parler le français... avec inspecteurs et amendes à l'appui. C'est une honte de tolérer cette ignorance du français à Montréal.

Il n'a pas été question de la contraception et de l'avortement. Nous les avons laissés de côté à dessein. Ce sont des problèmes de liberté et d'éthique avant toute chose; ils ont peu à voir avec les politiques de population. L'éducation à la contraception est affaire de liberté et elle prime sur les politiques de populations, même si sa diffusion contrecarre les objectifs démographiques. Quant à l'avortement, il y a suffisamment d'esprits éclairés qui en parlent.

Mais il y a plusieurs autres problèmes qu'il faudrait aborder:

- a) Faut-il essayer de modérer la croissance de Montréal au profit des agglomérations moyennes? Sinon, comment peut-on minimiser les inconvénients des grands centres? Et comment peut-on enrichir la vie des petits centres?
- b) Un certain nombre de jeunes hésitent devant le mariage traditionnel. C'est peut-être la préfiguration de modifications profondes dans la façon dont les générations futures constitueront des unions entre hommes et femmes. Entre le modèle unique traditionnel et les expériences sans cadre qui sont tentées, il y a peut-être lieu de rechercher des modèles qui débouchent sur des associations suffisamment stables pour permettre l'éducation des enfants. Il y a en général bien peu d'enfants dans les communes et cette formule semble conduire à un

échec, du point de vue d'une fonction sociale absolument essentielle: renouveler les générations.

- c) Les conditions actuelles placent de plus en plus de femmes dans un conflit souvent tragique entre leur fonction maternelle et les autres rôles qui les sollicitent. Il faut trouver des moyens d'atténuer ce conflit; il faut rendre conciliables la maternité et la participation à la vie sociale extra-familiale. Certains services peuvent alléger la tâche des mères. Mais comment convaincre les hommes qu'il faut transformer ces fonctions maternelles en fonctions paternelles?
- d) L'eugénique a mauvaise presse. Elle évoque facilement les aberrations de la génétique mise au service du racisme. Il faudrait peut-être revenir, avec prudence, sur ce dossier. Il ne s'agit pas surtout d'éviter la transmission des tares biologiques héréditaires, mais bien plutôt la transmission des tares sociales. C'est là poser non plus le problème de la quantité des hommes, mais de leur qualité.

Conclusion

Cette préface à une politique de population n'a pas la prétention de couvrir tous les domaines de l'action des pouvoirs publics en matière de population. Même pour les points que nous avons touchés, il s'est agi bien plus de suggérer quelques chemins à explorer que de préciser des mesures à prendre. Bien peu de pays ont élaboré une politique de population explicite et comportant un ensemble cohérent de mesures. On ne dispose pas de modè-

les nombreux, encore moins de recettes. Dans ce domaine chacun balbutie et les connaissances scientifiques ont, somme toute, peu de choses déterminantes à dire. Les quelques connaissances scientifiques que nous avons permettent d'alerter. Mais les mesures à prendre sont surtout tributaires de l'audace et de l'imagination.

relations

REVUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
RELATIONS présente, chaque mois,
études et dossiers sur divers problèmes :

- Éducation
- Politique nationale et internationale
- Questions religieuses et vie de l'Église
- Affaires sociales et problèmes économiques
- Arts et littérature
- Etc.

AIDEZ-VOUS EN AIDANT RELATIONS

Occupez vos loisirs à solliciter des abonnements pour la revue. Vous pourrez ainsi vous faire des revenus intéressants et **Relations** vous saura gré de votre collaboration.

Des commissions supplémentaires seront versées aux trois personnes qui auront recueilli le plus d'abonnements du 1er juin au 30 septembre.

Écrivez, pour connaître les conditions, à :

Mlle Carmen Turcotte
Relations
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9

Abonnement : \$8 par année (11 numéros) — le numéro : 75¢. Prix spéciaux pour plusieurs exemplaires.

QUÉBÉCOIS ET NÉO-QUÉBÉCOIS

victimes des politiques d'immigration et de bilinguisme

par Maurice Champagne

M. Maurice Champagne, directeur général de la Ligue des droits de l'homme et membre du Conseil consultatif du ministère de l'Immigration du Québec, fut invité à prononcer le discours d'ouverture au *Congrès sur l'immigration* organisé par le Centre d'information et de recherche pour immigrants, le 14 juin 1974. RELATIONS reproduit ici de larges extraits de cette causerie.

J'ai choisi de vous proposer comme thème de réflexion la constatation suivante: les Québécois et les Néo-Québécois sont victimes des politiques d'immigration et de bilinguisme, telles qu'elles sont conçues et mises en œuvre actuellement et telles qu'on envisage de les développer dans l'avenir.

Le Québec et l'immigration

Concernant l'immigration au Québec, j'attirerai d'abord votre attention sur sa nécessité, puis sur les conditions requises pour la mise en œuvre d'une politique d'immigration qui soit cohérente.

Sans établir de hiérarchie entre eux, je signale quatre facteurs de nécessité de l'immigration au Québec:

1° le développement de la population québécoise — Les Québécois ont besoin des immigrants pour se développer et pour survivre. Au recensement de 1971, nous avons déjà atteint le taux le plus bas de natalité parmi les grandes provinces canadiennes, avec 1,9 naissance par femme. Une politique appropriée d'immigration devient alors, avec une politique sociale et économique d'aide à la famille, une composante fondamentale d'une politique de population cohérente et adéquate. Au rythme où vont les choses, on estime que, dans 10 ou 15 ans, la différence de population entre le Québec et l'Ontario sera de 4 à 5 millions. Cela aura des répercussions économiques graves pour le Québec, quel que soit son statut politique alors.

2° le développement interne et international du Québec — Les Québécois ont besoin, pour affirmer leur civilisation, de la partager et de la « solidariser », sur leur territoire, avec d'au-

tres citoyens du monde qui désirent venir s'inscrire dans cette civilisation pour y vivre leur vie. Dans la mesure même où la majorité française veut conquérir son autonomie sur tous les plans, elle a besoin de s'ouvrir aux autres cultures et de faire du Québec un siège de culture française — nord-américaine aussi séduisant et aussi imposant que la France ou la Suisse le sont, ou que le Canada même pourrait le devenir s'il était davantage personnalisé et libéré d'influences étrangères. Il serait vain d'illustrer cela par des exemples: le caractère unique de la civilisation québécoise est devenu par trop évident, en particulier au cours des quinze dernières années. Malheureusement, c'est au cours de la même période que l'on a entrepris de la diluer dans le biculturalisme et le bilinguisme, ou dans le multiculturalisme. Ce ne sont pas les séparatistes qui ont mis à la mode le slogan: « Maîtres chez nous ! » Force est de reconnaître, cependant, que les Québécois ne sont pas encore assez fortement et majoritairement conscients de la valeur de leur civilisation propre. Un des moyens qui ont contribué à freiner, voire à détruire cette conscience, c'est l'oppression politique et culturelle du bilinguisme et du biculturalisme. Je reviendrai sur ce point.

3° le devoir qu'a le Canada d'être un pays ouvert. — Je redirai ici ce que j'écrivais, en janvier dernier, à propos de la paix: « Le Canada aura un jour des comptes à rendre aux pauvres de la terre pour ses richesses surprotégées et ses terres non peuplées. » Bien sûr, nous avons nos difficultés économiques, notre chômage, notre inflation; mais nous avons aussi notre surabondance, nos gaspillages sans nombre et notre quote-part d'immoralité dans le partage des richesses entre une minorité de super-grands qui détiennent les

leviers économiques et la majorité des citoyens. Plusieurs de nos misères, d'ailleurs, constituent presque un luxe par rapport aux ressources quotidiennes de certains peuples. Et l'on nous organise politiquement et socialement pour nous fermer les yeux sur les pauvretés du monde comme sur les nôtres. Il ne s'agit pas de vouloir convertir nos services d'immigration en services d'aide aux pauvres des autres nations. Mais je tiens à nous rappeler que nous avons le devoir de prendre notre part de la souffrance et de l'injustice du monde — ici même, et non pas seulement à distance, en envoyant au loin nos riches techniciens. Je tiens à nous rappeler que nous avons le devoir de planifier notre immigration pour accueillir ici des immigrants de divers milieux, de divers revenus, et en tenant compte de la position privilégiée du Canada dans l'équilibre de la distribution des richesses du monde. Nous avons trop tendance, au Canada, à pratiquer une immigration de petits bourgeois qui ne veulent rien perdre de leurs privilèges et de leur surabondance, et qui reçoivent ceux qui peuvent les mieux servir.

4° le devoir d'accueillir les réfugiés politiques — On invoque trop facilement, et seulement quand cela fait notre affaire, des documents comme la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et souvent pour lui faire dire ce qu'elle ne dit pas, en oubliant ce qu'elle dit. Je rappelle ici l'article 14 de cette déclaration: « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies. » Jusqu'à quand le Canada continuera-t-il de se laver les mains devant les ignominies commises par des régimes d'autres pays? S'il commet la lâcheté de reconnaître un régime comme celui de la junte militaire qui a récemment pris le pouvoir

au Chili, s'il n'a pas le courage de dénoncer des régimes comme celui d'Haïti et d'autres, développera-t-il au moins l'honneur d'accueillir ceux que ces régimes menacent, déshonorent et détruisent de toutes les façons, des plus raffinées aux plus brutales ?

Bien d'autres facteurs vaudraient d'être signalés ici concernant la nécessité pour le Québec d'une politique de population ouverte et cohérente, mais j'en viens immédiatement à l'énumération de quelques conditions essentielles pour l'implantation d'une telle politique :

1° la révision des lois, à commencer par la loi canadienne de l'immigration elle-même, et spécialement des autres lois dites sociales;

2° la transformation du ministère de l'Immigration du Québec, de ses programmes et de ses moyens d'action, ainsi que l'accroissement de son budget (actuellement 1% du budget de la province) et l'obtention du gouvernement fédéral de pouvoirs réels pour le Québec en ce domaine;

Comme la Ligue des droits de l'homme la signalait dans son mémoire sur le projet de loi 22, « le Québec est minoritaire et maintenu en état de sous-développement par les politiques d'immigration ». Ce que l'on peut illustrer en présentant quelques faits :

— de 1946 à 1971, soit en 25 ans, le Canada a accueilli 3,536,757 immigrants, dont 1,020,475 britanniques, 472,864 italiens, 308,179 américains, 279,334 allemands, 84,063 français. Au total, 36% d'immigrants anglophones, et 2,3% de francophones;

— en 1962, l'Ontario a accueilli 50% des immigrants, le Québec 26%, la Colombie Britannique 10%; en 1973, l'Ontario en a accueilli 58%, le Québec 14%, la Colombie Britannique 16%;

— la répartition linguistique de l'immigration, au cours des 25 dernières années, fut inversement proportionnelle à celle de la population québécoise: 82% d'immigrants non francophones par rapport à 18% dont le français était la langue d'usage;

— le Gouvernement du Québec n'a rien eu à dire dans le choix de ces immigrants. Même depuis l'entente Lang-Cloutier de 1971, les moyens d'action des « agents d'orientation » du Québec sont si peu développés que ces agents ne voient les candidats que s'ils leur sont référés par les agents du gouvernement fédéral; ils n'ont pas le droit de faire eux-mêmes de recrutement, leur rôle étant limité à la seule information.

3° la mise en œuvre par le ministère de l'Immigration du Québec, avec la collaboration du gouvernement canadien, d'un programme planifié de l'immigration au Québec, comprenant l'établissement d'une cartographie des bassins de population propres à fournir une immigration au Québec; la publicité faite en conséquence dans le monde; l'éducation des citoyens dans les milieux de travail, à l'école, dans la famille pour contrer le racisme et le développement des préjugés; des programmes d'enseignement des langues; des programmes d'accueil et d'aide aux immigrants; etc. — de sorte que chaque immigrant se sente, de son pays d'origine jusqu'à son insertion au Québec, accueilli et invité à partager une expérience de civilisation et de liberté.

L'oppression du bilinguisme et le projet de loi 22

Ce qui m'amène à traiter du problème du bilinguisme et du projet de loi 22. Car les immigrants et les Néo-québécois continueront d'être, au Québec, la monnaie d'échange des conflits entre la majorité française et la minorité anglaise aussi longtemps que le Québec ne sera pas libéré de l'oppression sociale, culturelle et politique du bilinguisme et du biculturalisme appliqués, au delà de la juridiction des services fédéraux, à l'ensemble de la vie québécoise (cf. l'article 2 de la loi canadienne sur les langues officielles: « L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du parlement et du gouvernement du Canada. »).

Le bilinguisme et le biculturalisme, qui ont été l'idéologie principale du French Power à Ottawa et qui ont en même temps fondé sa stratégie électorale à propos de l'unité canadienne, auront eu comme premier effet, me semble-t-il, de démembrer l'unité traditionnelle de la majorité française au Québec, sans pour autant aider la minorité canadienne anglaise du Québec à sortir de son isolement.

Traditionnellement fondée sur la religion catholique, cette unité a brusquement trouvé, au début des années 60, avec la laïcisation de la culture, de nouveaux pôles d'attraction dans le développement d'une conscience politique engagée. Cette impulsion donnée par le régime Lesage aurait pu,

semble-t-il, être prolongée et intensifiée même par Daniel Johnson si la mort ne l'avait pas frappé. La relève du leadership québécois s'est alors transportée de Québec à Ottawa avec l'équipe du French Power. La perte de prestige de l'Union nationale et sa déconfiture progressive, les événements d'octobre 1970, une certaine propagande répandue à propos du programme politique du PQ et l'allure par trop servile du gouvernement Bourassa vis-à-vis d'Ottawa ont intensifié le déplacement du leadership politique de Québec vers Ottawa. Ce déplacement et cette stratégie électorale du bilinguisme et du biculturalisme mise de l'avant par le French Power d'Ottawa ont contribué à démembrer l'unité de la majorité française au Québec et à la diviser devant la nécessité de reconnaître et de proclamer le français comme langue officielle du Québec à un moment où il est pourtant devenu vital de le faire. L'adoption du projet de loi 22 pourrait constituer l'acte final d'une tragédie déjà manifeste dans les résultats du sondage de l'IQOP publiés le 8 juin dernier.

L'unité canadienne, pourtant, autant que l'unité québécoise, serait mieux servie par l'option linguistique proposée par la Ligue des droits de l'homme lorsqu'elle recommande que le français soit la langue officielle du Québec et que toutes les minorités deviennent progressivement capables de vivre en français au Québec, tout en y ayant la possibilité de développer une langue seconde ou même troisième. Les mesures préconisées permettraient de mettre un terme à cette situation où les Québécois d'origine autre que canadienne-française ou canadienne-anglaise sont constamment la monnaie d'échange dans les conflits entre la majorité française et la minorité anglaise au Québec.

Il sera alors possible d'établir ensemble, dans la tolérance et la disponibilité, un nouveau modèle socio-culturel et politique excluant la division engendrée par le bilinguisme et la négation des identités collectives noyées dans l'anonymat d'un pseudo-multiculturalisme. C'est une contribution à l'élaboration de ce modèle que la Ligue des droits de l'homme a voulu proposer dans son mémoire sur le projet de loi 22, spécialement dans la troisième partie de ce mémoire intitulée: *De l'isolement à la solidarité.*

Montréal, le 14 juin 1974.

LA CONJONCTURE INTERNATIONALE, LES ÉGLISES ET LES CHRÉTIENS

— une entrevue avec Gonzalo Arroyo

Prêtre et jésuite chilien, docteur en agronomie et en économie, Gonzalo Arroyo s'est fait remarquer, au cours des dix dernières années, notamment sous le régime de l'Unité Populaire, par sa contribution technique dans le domaine de la réforme agraire. Au plan plus spécifiquement chrétien, il a été l'un des fondateurs du mouvement chilien des Chrétiens pour le socialisme et l'un des organisateurs de la rencontre latino-américaine des Chrétiens pour le socialisme qui a eu lieu à Santiago en avril 1972 (cf. *Relations*, juin 1972). A la suite du coup d'Etat chilien de septembre 1973, après avoir été soumis par les militaires à de nombreux interrogatoires, il a enfin pu sortir du pays. Exilé à Paris depuis décembre 1973, il a publié un livre sur la signification du coup d'Etat, dans lequel plusieurs pages sont consacrées au rôle de l'Eglise catholique: *Coup d'Etat au Chili* (col. « Terre de Feu », Paris, éd. du Cerf, 1974, 101 pp.). En outre, depuis son arrivée en Europe, il a été appelé à observer divers mouvements de Chrétiens pour le socialisme qui se développent dans plusieurs pays (France, Italie, Espagne, etc.). A la fin de mai et au début de juin 1974, il a fait une tournée dans plusieurs pays d'Amérique latine (Argentine, Pérou, Mexique, etc.) ainsi qu'aux Etats-Unis. Les 10 et 11 juin, avant de rentrer à Paris, il était de passage à Montréal, où il a participé à une réunion d'évaluation et de planification avec le comité de coordination des Politisés chrétiens. C'est à cette occasion qu'Yves Vaillancourt l'a interviewé. Ce dernier a également préparé les notes qui apparaissent en bas de pages dans l'entrevue qui suit.

I — La conjoncture internationale

Q. Ce qui m'intéresse spécialement, dans cette entrevue, c'est d'obtenir des informations sur les divers groupes de Chrétiens pour le socialisme (CPS) qui se développent dans le monde (notamment dans les deux Amériques et en Europe) et d'avoir vos commentaires personnels sur le pourquoi de l'apparition de tels groupes de chrétiens. Votre implication personnelle dans le développement des CPS au Chili, les contacts privilégiés que vous avez avec des groupes semblables dans d'autres pays d'Amérique latine, d'Europe et d'ailleurs font de vous une personne toute désignée pour apporter de telles données. Mais avant de vous interroger, j'aimerais vous laisser libre de proposer une méthode et un ordre d'exposition.

R. J'aimerais suggérer l'utilisation de la méthode propre à la théologie de la libération que nous nous sommes toujours efforcés d'utiliser dans nos réunions de CPS au Chili. Cette méthode appartient aux chrétiens impliqués concrètement, au nom de leur foi en Jésus-Christ, dans les luttes de libération des masses populaires opprimées, et se caractérise par le souci de situer la foi, les chrétiens et les églises par rapport au moment historique concret que nous vivons. Si nous voulons parler clairement des Eglises, des chrétiens en général et des CPS en particulier, il importe donc, dans un premier temps d'analyse politique, de dégager quelques faits

de la conjoncture internationale aux points de vue économique, politique et idéologique. Ensuite, dans un deuxième temps, il sera possible de se demander où sont et que font les églises et les chrétiens en rapport avec les principaux problèmes sociaux internationaux et de réfléchir théologiquement.

Q. Précisément, pour commencer à caractériser le moment historique concret dans lequel nous sommes, au niveau international, pourriez-vous signaler quelques problèmes sociaux d'envergure mondiale qui vous frappent ?

R. Je vais me contenter d'en évoquer cinq qui m'apparaissent plus cruciaux.

1° Le problème de l'écologie, i.e. le problème de la conservation et du renouvellement des ressources naturelles comme l'eau, le sol, l'air et les forêts, que l'industrialisation de type capitaliste ne parvient pas à prendre au sérieux, soumise qu'elle est aux impératifs de la course effrénée à la production et à la consommation.

2° Le problème de l'alimentation. La crise de l'alimentation est présentement plus grave que dans toute autre période de l'histoire.

Sur les quatre milliards qui constituent la population mondiale, il y a trois milliards de pauvres, dont huit cents millions sont au bord de la mort physique parce qu'ils n'ont pas de quoi se nourrir. Le problème de l'alimentation est rendu encore plus aigu avec la montée fantastique du prix des denrées alimentaires vitales comme le blé et le riz et avec la pénurie des engrais. Robert McNamara¹, qu'on ne peut pas soupçonner d'être révolutionnaire, a lancé un cri d'alarme dramatique à ce sujet: s'il ne pleut pas, cette année, aux Indes, entre 25 et 80 millions de personnes vont mourir de faim !

3° Le problème de la démographie. Si la variable démographique joue de façon indépendante, la population mondiale, d'après les estimations moyennes de l'ONU, va passer de 3.6 milliards en 1970, à 6.5 milliards en l'an 2000, et à 11.2 milliards en l'an 2050². Il est à prévoir que cette croissance de la population mondiale sera plus forte dans les pays pauvres, et plus faible dans les pays riches. Au cours des dernières années, plusieurs démographes ont lancé un cri d'alarme et évoqué la perspective d'une catastrophe mondiale en mettant en correspondance le problème de l'alimentation et celui de la croissance démographique.

4° Le problème de l'énergie. Avant la crise du pétrole, en 1970, les pays développés, avec 29.2% de la population mondiale, consommaient 84.2% de la consommation énergétique mondiale. Tandis que les pays sous-développés, avec 70.8% de la population mondiale, ne consommaient que 15.8% de l'énergie consommée dans le monde (cf. tableau n. 1).

Depuis un an, la crise du pétrole a eu des effets très considérables sur la distribution internationale des revenus. La position économique des pays importateurs de pétrole est soudainement affaiblie; c'est le cas, notamment, pour des pays capitalistes développés comme l'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, la France, le Japon. Les pays du Tiers-Monde voient le coût de leurs importations en produits pétroliers tripler presque, en moins d'un an.

De 1973 à 1974 on estime que le coût des importations de pétrole va passer de 540 à 1,425 milliards de dollars au Brésil, de 415 à 1,350 millions de dollars aux Indes, de 147 à 362 millions de dollars au Chili³. Par ailleurs, la position économique des pays producteurs et exportateurs de pétrole est soudainement renforcée. De 1973 à 1974 les revenus attribués aux exportations de pétrole passent de 4.9 à 19.4 milliards de dollars en Arabie Séoudite, de 3.9 à 14.9 milliards de dollars en Iran, de 2.1 à 7.9 milliards au Koweït, de 1.5 à 5.9 milliards de dollars en Irak, de 2.8 à 10 milliards de dollars au Venezuela, de 1.9 à 7.0 milliards de dollars en Algérie⁴. Les Etats-Unis et le Canada, pays riches en pétrole, sont également avantagés, même s'ils ne sont pas comptés parmi les onze pays membres de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole). En somme, la hausse subite du prix du pétrole, qui est passé de \$3.40 à \$8.50 le baril de 1973 à 1974, a d'immenses implications sur la balance commerciale des pays importateurs autant que sur celle des pays exportateurs⁵.

5° **Le problème de l'inflation**, dont la crise du pétrole ne représente qu'une facette particulière.

Depuis 1972, l'inflation est devenue, de façon marquée, un problème politique mondial, qui affecte même des pays capitalistes développés comme la France, les Etats-Unis et le Canada. L'inflation se fait sentir d'une façon plus aiguë dans le domaine des produits alimentaires qui constituent la part principale du budget des familles à revenus modestes. Le fait que, par exemple, de 1972 à 1973, le prix international des denrées de base comme le blé, le riz et les fèves de soja ait plus que doublé (et l'inflation a continué en 1974), n'est pas sans donner un dur coup aux masses populaires au niveau international, y compris aux prolétaires favorisés de pays riches comme les Etats-Unis et le Canada⁶.

Une crise du système capitaliste international

Q. A partir de la série de problèmes que vous venez de relever, quel diagnostic faites-vous ?

R. D'abord, j'aimerais préciser que les premiers à être consternés par ces problèmes sont les représentants du capitalisme international eux-mêmes. Sans mettre en question, bien entendu, les règles du jeu du système (par exemple en dénonçant le taux de 400% de profit des compagnies pétrolières multi-nationales en pleine crise du pétrole), les représentants et les idéologues du capitalisme international sont devenus *alarmistes* depuis peu de temps, au sujet de *l'avenir même de l'humanité*. Ils ont même peur que ne se reproduise une *crise* du

genre de celle que le système capitaliste mondial a connue dans les années 30. Ils prennent conscience qu'un désastre mondial est à l'horizon si l'actuelle répartition des revenus est maintenue au niveau international et si la poussée démographique n'est pas tempérée, dans la mesure où des *millions de personnes surtout dans les pays du Tiers Monde seront de plus en plus condamnées à mourir littéralement de faim* par manque d'accès aux ressources alimentaires. Devant ces sombres perspectives pour l'avenir de l'humanité, même s'ils oublient le fait de la militarisation croissante du monde et le progrès des régimes répressifs pour maintenir « l'ordre capitaliste », ils sont quand même obligés de reconnaître *l'irrationalité et le gaspillage* inhérents au fonctionnement actuel de la machine capitaliste internationale et de songer à recourir à des moyens qu'ils

ont toujours contrés dans le passé, tel le *contrôle des prix au niveau international*¹. A la suite de la crise du pétrole, ils ont peur que la technique du blocus utilisée par les pays arabes donne des idées à d'autres pays possesseurs de richesses naturelles stratégiques comme le fer, la bauxite, le cuivre, etc.

Q. Mais est-ce que votre diagnostic sur la situation actuelle s'identifie à ceux portés par les éléments les plus progressistes du camp capitaliste ?

R. Non. Si je commence par évoquer les analyses faites par l'aile la plus éclairée et progressiste du capitalisme international, c'est pour mettre en relief que la *crise du système capitaliste international*, aujourd'hui comme dans les années '30, est reconnue à l'intérieur même de la bourgeoisie internationale. Ce sont souvent les analystes libéraux eux-mêmes qui nous fournis-

Tableau no 1

La consommation de l'énergie en rapport avec la population en 1970

Régions	Pourcentage de l'énergie consommée dans le monde	Pourcentage de la population mondiale
<i>Pays développés</i>		
Etats-Unis	31.4%	5.7%
Canada	3.3	0.7
Europe de l'Ouest	22.3	9.9
Océanie	1.1	0.5
Japon	5.2	2.9
U.R.S.S.	14.9	6.7
Europe de l'Est	6.0	2.9
<i>Pays sous-développés</i>		
Amérique latine	4.3	7.8
Afrique	1.7	9.7
Asie (communiste)	5.3	22.0
Asie (autre)	4.5	31.3

Source: James W. Howe et collaborateurs, *The U.S. and the Developing World; Agenda for Action 1974*, Praeger, New York, 1974, p. 174.

Tableau no 2

Estimé des revenus des Gouvernements des onze pays producteurs de pétrole en millions de dollars

Pays	1972	1973	1974
Arabie Séoudite	2,988	4,915	19,400
Iran	2,423	3,885	14,930
Koweït	1,600	2,130	7,945
Irak	802	1,465	5,900
Abu Dhabi	538	1,035	4,800
Qatar	247	360	1,425
Vénézuéla	1,933	2,800	10,010
Libye	1,705	2,210	7,990
Nigéria	1,200	1,950	6,900
Algérie	680	1,095	3,700
Indonésie	480	830	2,150

Source: James W. Howe, *ibid.*, p. 183.

sent des données sur les problèmes comme ceux évoqués plus haut et posent le problème de l'avenir de l'humanité. Mais pour aller à la racine de ces problèmes et promouvoir des solutions justes, il ne faut pas demeurer à la remorque de ces analystes bourgeois qui, par exemple, après avoir fourni des données utiles sur l'explosion démographique, se rabattent souvent sur des voies de solutions inhumaines comme le contrôle systématique de la croissance démographique et l'extension des régimes militaires dictatoriaux dans les pays du Tiers Monde. Ces solutions sont parfois séduisantes mais elles demeurent simplistes dans la mesure où elles contournent le problème de l'injuste répartition mondiale des revenus et oublient de signaler que le problème de l'alimentation est moins un problème de pénurie qu'un problème de répartition des biens alimentaires. Pour ma part, j'aimerais affirmer clairement ici, que les problèmes mondiaux évoqués plus haut apparaissent comme autant de symptômes d'une **crise non seulement conjoncturelle mais structurelle du système capitaliste international**. On l'a vu avec la crise du pétrole: pour maintenir ses positions hégémoniques dans le système capitaliste international, un pays impérialiste comme les Etats-Unis devant faire des investissements fabuleux pour trouver de nouvelles ressources énergétiques est obligé de sur-accumuler le capital, de sur-exploiter les pays du Tiers Monde et même de faire mal à d'autres pays capitalistes avancés avec lesquels il a été en bons termes dans le passé, comme les pays capitalistes de l'Europe de l'Ouest et le Brésil en Amérique latine.

Le socialisme comme seule alternative

Q. Alors quelle solution préconisez-vous ?

R. Pour mieux faire comprendre l'alternative que je propose, je dois d'abord faire une précision: il est erroné et trompeur d'accepter inconditionnellement l'expression consacrée de « Tiers Monde » comme si le monde était divisé en trois. Il est plus juste et éclairant de partir du fait que, dans le système capitaliste international, il y a deux mondes et non pas trois et que ces deux mondes se moquent des frontières nationales:

- D'une part, il y a une **bourgeoisie internationale** dont font partie les bourgeoisies nationales des pays capitalistes pauvres autant que celles des pays capitalistes riches. Le coup d'Etat chilien, pour référer à un exemple récent, n'aurait pas été possible sans l'existence d'une étroite solidarité entre la *bourgeoisie chilienne* (contrée par le programme économique de l'Unité Populaire) et la *bourgeoisie étrangère internationale* représentée surtout par les compagnies multinationales américaines.
- D'autre part, il y a un **prolétariat international** dont font partie les travailleurs industriels et agricoles des pays capitalistes riches autant que des pays capitalistes pauvres. Certes, il est clair que le prolétariat de pays capitalistes riches comme les Etats-Unis et le Canada occupe une position privilégiée sur la scène internationale par rapport aux prolétariats des pays pauvres, mais cette différence ne l'empêche pas d'être *exploité et dominé* par la bourgeoisie au même titre que d'autres prolétariats des pays pauvres.

Dans ce contexte d'un monde divisé en deux et non pas en trois, la **seule solution rationnelle à la crise structurelle du système capitaliste international est du côté du socialisme**. A l'intérieur du système capitaliste basé sur l'exploitation du prolétariat international par la bourgeoisie internationale, il n'y a pas de solutions profondes à attendre à des problèmes comme ceux de l'écologie, de l'alimentation, de la croissance démographique et de l'inflation. Les intérêts de la bourgeoisie internationale exigent, pour se maintenir et croître, des phénomènes irrationnels comme le gaspillage des ressources naturelles et la sur-exploitation du prolétariat international. L'humanité, pour survivre, doit choisir entre *la destruction ou le socialisme*.

Q. Avec la crise actuelle du système capitaliste international, quelles sont les chances du socialisme ?

R. En gros, la crise actuelle du système capitaliste international a un effet double. D'abord, à l'intérieur du camp de la **bourgeoisie internationale**, la crise signifie le développement de **contradictions nouvelles**. Ces contradictions sont *secondaires* et n'amèneront pas d'elles-mêmes la destruction du système capitaliste, mais elles ne constituent pas moins des *brèches* dans lesquelles peut se greffer l'action révolutionnaire du prolétariat orga-

nisé dans différents pays. Par exemple, à la faveur de la crise du pétrole, on a vu apparaître, au sein de la bourgeoisie internationale, des tensions et des luttes entre d'une part, les pays capitalistes avantagés par la crise (Etats-Unis, Canada, pays arabes) et, d'autre part, les pays capitalistes désavantagés (Japon, France, Italie, Indes, Portugal, Hollande, Brésil, Chili, etc.). A mesure que les pays capitalistes touchés par la crise de l'énergie ont commencé à comprendre que les Etats-Unis profitaient de cette crise pour consolider leur *hégémonie* économique, (chancelante depuis quelques années avec la crise monétaire, etc.), ils ont aussi commencé à exprimer un ressentiment et une agressivité de plus en plus nets. Je n'insisterai pas sur la lutte entre la bourgeoisie américaine et les bourgeoisies des pays capitalistes de l'Europe de l'Ouest dont vos média d'information ont suffisamment parlé. Je me contente d'attirer l'attention sur des implications dont vous avez moins entendu parler et auxquelles je m'intéresse davantage, celles qui concernent l'Amérique latine, notamment le Brésil et le Chili.

Les États-Unis et l'Amérique latine

Q. Avant d'aborder la question des implications de la crise de l'énergie en Amérique latine, pourriez-vous faire le point sur la politique étrangère des Etats-Unis en Amérique latine ?

R. Précisons d'abord que, au plan économique, les années '60 furent la période au cours de laquelle les compagnies multi-nationales américaines envahirent l'Amérique latine après avoir envahi l'Europe. Au plan politique, l'évolution de la politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis de l'Amérique latine s'est faite en trois étapes.

1° De 1960 à 1964, il y a eu l'étape de l'**Alliance pour le progrès**. Pris par surprise par la révolution cubaine et désireux d'empêcher la contagion révolutionnaire dans d'autres pays latino-américains, le Gouvernement américain, sous le régime Kennedy, tenta d'amaïdouer les Gouvernements de l'hémisphère sud et n'hésita pas à recourir à une rhétorique progressiste et humanitaire dans laquelle reviennent des mots comme « justice sociale », « développement », « progrès », « réformes », « solidarité inter-américaine », etc. En dépit de ses connotations réformistes, ce nouveau langage a pour effet d'alimenter, dans plusieurs pays latino-américains,

le potentiel révolutionnaire des masses et de menacer, par l'effet même, les intérêts américains.

2° A partir de 1964, il y a eu une étape de transition. Sans interrompre brusquement ses discours humanitaires et les projets de l'Alliance pour le progrès, la Maison Blanche intervient dans les pays où des processus de réforme sont en marche. Elle intervient indirectement au Brésil en 1964, lors du coup d'Etat militaire et directement en République Dominicaine en 1965, pour mater le Gouvernement populaire de Juan Bosch.

3° Finalement, à partir de 1969, une nouvelle étape commence avec Nixon et Kissinger. Sous Kissinger, les nouvelles caractéristiques de la politique étrangère des Etats-Unis en Amérique latine deviennent la *sobriété*, le *réalisme* et le *pragmatisme*. Le langage utopiste du début des années 60 disparaît. Les Etats-Unis ne parlent plus de justice sociale, ni de développement, ni de réforme. Le mot « paix mondiale » est le seul qui revient dans la bouche de Kissinger. Il est utilisé pour légitimer l'application en Amérique latine de la nouvelle politique internationale des Etats-Unis qui consiste à reconnaître les révolutions déjà faites (en URSS, en Chine et éventuellement à Cuba) et à empêcher de nouvelles révolutions de se faire. Les Etats-Unis ne parlent plus mais agissent, surtout dans les pays capitalistes dépendants où une classe ouvrière combative menace de gêner les intérêts de l'impérialisme américain. D'où les interventions répressives des Etats-Unis en Bolivie, en Equateur, en Uruguay et, tout récemment au Chili, dans le but de freiner un processus de libération en marche et de mettre au pouvoir des Gouvernements militaires et gendarmes.

La situation au Brésil

Q. Quelle est présentement la situation au Brésil à la suite de la crise de l'énergie ?

R. C'est peut-être moins connu ici, mais depuis la crise du pétrole, le Brésil, relais stratégique de l'impérialisme américain dans le continent latino-américain, est acculé à des choix économiques et politiques nouveaux et à une possible modification du modèle fasciste, même s'il ne faut pas parler trop vite de libéralisation. Les faits survenus au cours des derniers mois comme l'accueil froid réservé au Général Pinochet en visite à Brasilia, le limogeage de Fleury comme responsable en chef des tortures et les tournées faites en Europe et dans les pays arabes par des civils prestigieux, les négociations diplomatiques avec la Havane et Pékin, peuvent être interprétés comme autant de symptômes d'un possible mouvement d'*indépendantisation* et de *distançiation* du Brésil vis-à-vis

des Etats-Unis. En tout cas il est clair que la position économique du Brésil a été fortement endommagée par l'obligation de consacrer un milliard de dollars additionnels à ses importations de produits pétroliers en l'espace d'un an. Dans ces conditions nouvelles, le prétendu « miracle brésilien », réalisé au prix de la vente des ressources naturelles à la bourgeoisie étrangère, surtout américaine, et par l'accumulation du capital faite par un 10% de la population locale, risque d'être écourté: la *mauvaise distribution interne des revenus* est à ce point importante qu'elle devient une menace pour la bourgeoisie brésilienne elle-même, dans la mesure où les produits fabriqués sont inaccessibles au 90% du pays dépossédé de tout pouvoir d'achat à cause de la sur-exploitation. Alors, le gouvernement militaire du Brésil se doit de développer de nouveaux marchés, soit *intérieurs*, en procédant à une redistribution des revenus et du pouvoir d'achat (via une augmentation des salaires des travailleurs, etc.), soit *extérieurs*, en formant un *nouveau bloc capitaliste* avec les pays européens et les pays arabes par exemple. Or, dans les deux alternatives, une certaine libéralisation et une certaine modification de l'image fasciste sont nécessaires. Quoi qu'il arrive, il est sûr que toute évolution de la politique intérieure et extérieure du Brésil ne manquerait pas de changer profondément toute la conjoncture latino-américaine; et les forces libératrices à l'intérieur comme à l'extérieur du Brésil n'auraient rien à y perdre.

La situation au Chili

Q. Et quelle signification a le coup d'Etat chilien dans le contexte international ?

R. Paradoxalement, dans la perspective même des intérêts de la bourgeoisie internationale et chilienne, le coup d'Etat, dans sa brutale forme fasciste inspirée du modèle brésilien, d'une certaine manière, *est arrivé trop tard et est devenu contre-productif à force d'être « plus papiste que le pape »*. L'erreur principale de la junte militaire représentante des intérêts de la bourgeoisie internationale et chilienne a été de vouloir reproduire le « miracle brésilien » dans un pays moins riche et moins autonome en ressources naturelles et à

un moment de crise économique internationale qui oblige le Brésil lui-même à modifier les traits les plus apparents de son visage militariste, fasciste et répressif. Maladroite depuis les premières heures de son intervention inconstitutionnelle, la junte militaire, en commettant gaffe sur gaffe, s'est elle-même condamnée, à l'intérieur du Chili autant que sur la scène internationale, au plan économique autant que politique, à devenir de plus en plus *isolée* et à perdre des *alliés* qui dans d'autres conditions, auraient normalement dû lui demeurer fidèles. Au *plan économique*, après avoir pris le pouvoir à la faveur d'une campagne idéologique menée par la bourgeoisie pour attribuer à l'Unité Populaire la responsabilité d'un « chaos économique » dont les principaux symptômes étaient l'inflation et le déficit de la balance commerciale, la junte a besoin d'une aide économique externe de presque 3 millions de dollars par jour, en dépit de la hausse du prix du cuivre. Elle se trouve incapable d'enrayer un taux d'inflation devenu encore plus galopant que pendant les derniers mois de L'UP; incapable aussi de stimuler la production, et doit payer en plus des prix plus élevés pour ses importations en produits alimentaires et pétroliers⁸. Dans ces conditions, la politique économique de la junte demeure incapable de se gagner l'appui des classes moyennes et encore moins celui des classes laborieuses durement frappées par l'inflation.

Au plan politique, la junte, par ses maladresses, s'est même aliéné le Parti Démocrate Chrétien, son allié « naturel », (du moins le secteur de Frei), en dénonçant officiellement, en mars 1974, la Démocratie Chrétienne au même titre que les partis marxistes, comme une force politique internationale *étrangère à l'âme chilienne*. En outre, sur la scène internationale, en se signalant par le caractère « gorillesque » de ses brutales opérations répressives, la junte s'est attiré la réprobation non seulement des pays socialistes mais également d'un grand nombre de pays capitalistes, s'est créé des opposants au sein même de l'appareil gouvernemental américain et, pour des raisons diverses, éprouve même des difficultés à créer un *bloc anti-communiste* avec les gouverne-

ments du Brésil, de la Bolivie et du Paraguay, ce qui ne correspond pas tout à fait à la performance programmée par la junte au moment de son usurpation du pouvoir.

La crise et le prolétariat international

Q. Avec les précisions que vous venez d'apporter sur les nouvelles contradictions qui apparaissent à l'intérieur du camp de la bourgeoisie internationale, il est possible d'entrevoir que ces contradictions créent autant de fissures dans lesquelles peuvent s'insérer les interventions révolutionnaires du prolétariat organisé. Mais à ce sujet, pourriez-vous montrer plus directement comment la crise du capitalisme international touche le prolétariat international et ce que cela signifie pour les chances du socialisme ?

R. Cette question est capitale parce qu'il faudrait être naïf pour penser que le système capitaliste peut se désagréger tout seul, même en période de crise économique internationale. Seul un prolétariat conscient, organisé et combatif peut, dans les pays où apparaissent les contradictions internes à la bourgeoisie, transformer ces contradictions en facteur positif pour la construction du socialisme. Et le coup d'Etat chilien est là pour rappeler que, face aux intérêts d'une bourgeoisie solidaire et organisée au plan international, la seule détermination d'un prolétariat national s'avère insuffisante pour avancer vers le socialisme. En présence d'un ennemi international, le prolétariat doit, dans l'avenir, apprendre de plus en plus à se concerter de façon internationale lui aussi. A la suite de ces précisions, j'entrevois que la crise structurelle du système capitaliste international crée pour les années à venir des conditions objectives pouvant permettre un saut qualitatif du prolétariat dans les pays capitalistes dominants autant que dominés.

1° Dans les pays capitalistes dominants, comme les Etats-Unis et le Canada (dont fait partie le Québec), la poussée inflationniste a pour effet de frapper très durement les travailleurs. Dans la mesure où l'inflation affecte spécialement les biens de consommation essentiels (aliments, vêtements, logements) qui absorbent la principale partie du pouvoir d'achat des travailleurs, ces derniers sont affectés plus fortement que toute autre classe sociale. Choyés socio-économiquement par rapport aux travailleurs des pays capitalistes dépendants, les travailleurs nord-américains et leurs organisations ont été, depuis le « New-Deal » de Roosevelt (1934), les complices de la bourgeoisie internatio-

nale plus que les alliés du prolétariat international. Or la crise actuelle (inflation, chômage), en affaiblissant brusquement la position économique des travailleurs nord-américains, leur offre une chance de sortir de leur aliénation, d'accéder à une conscience plus nette de leurs conditions de prolétaires exploités, de mettre en question leur soumission à la bourgeoisie internationale et locale, de développer des liens de solidarité avec les prolétariats organisés d'autres pays et d'entrer dans la lutte pour le socialisme, pour une société plus juste, plus humaine.

2° Dans les pays capitalistes dépendants, la crise frappe encore plus fortement les travailleurs dans la mesure où les contradictions internes de la bourgeoisie internationale signifient que les bourgeoisies nationales des pays capitalistes dominants sont obligées, pour conserver leur part dans l'accumulation du capital, de *sur-exploiter* leur prolétariat

local. Cette sur-exploitation et les mécanismes répressifs qui l'accompagnent souvent ont pour effet, dans plusieurs pays, notamment en Amérique latine, de fouetter la conscience de classe des travailleurs qui, à la différence des travailleurs nord-américains, sont souvent héritiers d'une tradition de lutte qui n'a pas cessé d'être militante au cours des quarante dernières années. Directement concernés par le problème démographique et le problème de l'alimentation, frappés eux aussi par l'inflation, les travailleurs des pays capitalistes dépendants n'ont rien à perdre en se tournant vers la voie socialiste. D'où la ténacité et la détermination des organisations et des mouvements socialistes en Amérique latine, en dépit de la forte répression. Si la crise se prolonge et s'intensifie au cours des prochaines années, elle ne manquera pas de stimuler l'apparition et le développement de nouvelles forces libératrices dans plusieurs pays.

II — Les églises dans la conjoncture internationale

Q. Pouvez-vous maintenant nous dire comment vous situez les églises dans le panorama global que vous venez d'évoquer ?

R. Dans la perspective d'une analyse sociologique des églises prises comme institutions (protestantes et catholique), j'ai trois considérations à apporter.

1° Les églises en général n'ont pas conscience des problèmes et des défis cruciaux auxquels se trouve confrontée l'humanité d'aujourd'hui et de demain. Elles sont incapables tout simplement de comprendre pourquoi il y a des millions de personnes qui, dans le cadre socio-économique international évoqué plus haut, font l'expérience de la souffrance, de la répression et de la mort. Alors que l'église telle que fondée par Jésus-Christ devait être la conscience de l'humanité et le « sel de la terre », elle apparaît dans le moment actuel comme étant à la remorque de l'histoire. Elles subissent les événements mais ne les dynamisent pas. Même lorsque les droits de l'homme les plus fondamentaux sont bafoués, par exemple par la torture et la répression dans les pays fascistes d'Europe, d'Amérique latine ou d'Asie, elles demeurent sans capacité de réagir. Certes il y a bien, parsemés ici et là, quelques évêques capables d'intervenir avec un courage prophétique, mais les hiérarchies (et il faut bien parler surtout d'elles quand on se réfère à l'église-institution, etc.) demeurent en général incapables d'exercer un leadership éclairé. Face aux problèmes mondiaux de l'heure (inflation, population, alimentation, etc.), secrétés par les structures mêmes du capitalisme international, elles ont de la difficulté à sortir d'un discours abstrait dans lesquels des mots comme démocratie, liberté, justice, paix, etc. jouent le rôle d'opium. Au moment même où l'humanité est dans une crise mondiale dont

l'enjeu est sa survie même, elles semblent avoir abdiqué leur responsabilité d'être une force morale pour orienter les hommes, ou du moins les chrétiens. Autrement dit, les églises ne « salent » plus !

2° Les églises institutionnelles, avec leurs dirigeants, leurs permanents, leurs biens, leurs équipements, leurs paroisses, leurs collèges, leurs écoles, leurs médias de communication, leurs œuvres sociales et leurs autres organisations font partie intégrante du système capitaliste. En conformité avec la loi des institutions, elles sont portées, pour se maintenir et survivre, à s'accommoder du système économique et du régime politique dominant. La possibilité de développement des églises institutionnalisées est, dans le moment historique présent, souvent liée aux possibilités de développement du système capitaliste. Voilà pourquoi les églises ne sont pas capables, dans les moments critiques, de parler librement, de promouvoir l'Évangile et de proclamer la libération. Alliées institutionnelles du capitalisme, elles sont comme prisonnières et, par là, transformées en prisonnière la parole de Dieu elle-même. Par exemple, si arrive un coup d'Etat au Chili, les églises doivent faire attention sinon elles risquent d'être affaiblies ou détruites⁹. Alors elles demeurent silencieuses ou encore, si elles parlent, elles le font avec des paroles étrangères à elles-mêmes, avec des paroles aliénées parce qu'assaisonnées à l'idéologie bourgeoise des plus forts. C'est ainsi que la loi des institutions appliquée aux églises oblige ces dernières à comprimer et à étouffer l'Évangile. Les églises vivent trop du capitalisme pour être capables de reconnaître que les structures et les mécanismes du système capitaliste sont en contradiction avec le message évangélique parce que basés sur l'exploitation de l'homme par l'homme. La règle sociologique joue contre la règle théologique !

3° Les églises — i.e. surtout les hiérarchies qui les dirigent — exercent une certaine fonction politique en orientant politiquement les masses chrétiennes et en légitimant auprès de ces dernières, des régimes, des programmes et des gestes publics.

Elles ont beau rappeler leur mission spirituelle et réitérer leurs professions d'apolitisme, dans les faits, elles tiennent des discours et posent des gestes qui ont pour effet, au moins indirect, de cautionner des orientations politiques conservatrices ou pour le mieux, réformistes. Et les chrétiens sont d'autant plus perméables à ces influences politiques de leurs hiérarchies qu'ils ont traditionnellement reconnu ces dernières comme représentantes et porte-parole légitimes et presque exclusifs du Christ et du message évangélique. Mais depuis quelques années, les chrétiens n'acceptent plus aussi unanimement et facilement de faire leurs les directives politiques de leurs hiérarchies.

Certains faits historiques ont obligé les masses chrétiennes à ouvrir les yeux et à se demander si, dans certaines interventions à portée sociale et politique, les évêques n'assument pas une fonction illégitime et n'en viennent pas à privilégier des orientations politiques qui trahissent, au lieu de refléter, le message évangélique. C'est ainsi que dans plusieurs pays où le christianisme est une réalité sociale importante (Chili, Mexique, Italie, Espagne, etc.), des secteurs significatifs de chrétiens ont été amenés à faire un *saut qualitatif* et à ne pas s'en remettre automatiquement aux hiérarchies pour décider quel choix politique ils doivent faire en telles circonstances, en tant que chrétiens. Au Chili, par exemple, depuis six ou sept ans, un nombre croissant de chrétiens ont fait l'option pour le socialisme même si leurs hiérarchies ont un net penchant pour le Parti Démocrate Chrétien, penchant qui se reflète dans plusieurs interventions pastorales des évêques, y compris celle, courageuse, d'avril dernier, dans laquelle ils se sont dissociés de la junte, soit un mois après que la junte elle-même se fût dissociée du PDC. En Italie, lors du récent référendum sur le divorce, même après de multiples interventions de l'église catholique pour inviter les chrétiens à répondre « non », un grand pourcentage de ceux-ci ont répondu « oui » et contribué à ce que le référendum passe avec une nette majorité, après avoir compris que ce référendum était un test politique plus qu'un test moral.

III — Les chrétiens pour le socialisme

Q. Comment expliquez-vous l'apparition de plusieurs groupes de chrétiens pour le socialisme (CPS) présentement dans divers pays ?

R. L'apparition et le développement des CPS, (pris au sens large), au niveau international m'apparaissent comme une conclusion logique des trois remarques que je viens de faire sur la position et le rôle des églises institutionnelles en rapport avec les grands problèmes auxquels se trouve confrontée l'humanité. Parce que les églises institutionnelles ignorent les effets et surtout les causes de la crise structurelle du capitalisme international, parce qu'elles continuent à assurer une fonction politique bourgeoise auprès des masses chrétiennes, une portion de plus en plus large de chrétiens, dans divers pays où le phénomène chrétien est une réalité sociale importante, en solidarité avec le *prolétariat organisé* qui prend conscience des causes de son exploitation et aspire à la libération, sont amenés à s'affranchir de la tutelle politique de leurs hiérarchies et à proférer le cri évangélique contre l'injustice à l'intérieur même des luttes de libération des peuples et des classes opprimés. Le surgissement des CPS n'est pas seulement un devoir politique mais un devoir chrétien. C'est un réflexe pour protéger l'Évangile qui est trahi chaque fois qu'il est marié aux intérêts des oppresseurs. C'est une tentative pour rendre aux chrétiens la capacité de « saler » le processus historique.

Q. D'une façon plus précise, pourriez-vous caractériser les CPS, dire quels sont leurs objectifs et leurs tâches ?

R. Les CPS sont des *chrétiens qui militent à l'intérieur du mouvement ouvrier organisé* de leurs pays (partis politiques des travailleurs, syndicats, groupes populaires, etc) et qui, en tant que chrétiens, éprouvent le besoin de se solidariser avec d'autres compagnons et compagnes, qui partagent la même foi et les mêmes luttes. Plus concrètement, nous pourrions résumer à deux les tâches et les objectifs que poursuivent les CPS :

1° Nous poursuivons une tâche d'église. Nous visons la création d'une nouvelle Église solidaire des intérêts et des luttes des travailleurs, mais sans rompre avec l'église actuelle.

Si nous voulons nous ramasser et nous solidariser en tant que chrétiens insérés à l'intérieur du prolétariat organisé, c'est d'abord pour cultiver notre foi, pour dynamiser notre espérance, pour développer notre théologie. Notre tâche est d'abord une tâche d'Église et une tâche de chrétiens. Comprise dans ce sens là, cette tâche nous amène à être sur la corde raide dans nos rapports avec les hiérarchies. Parce que la tendance des hiérarchies dans ce contexte là est de nous disqualifier, de nous marginaliser et de nous dire: « Vous ne pouvez continuer dans cette ligne-là parce que votre ligne n'est pas celle de l'Église ». Et les hiérarchies ont beau jeu dans la mesure où l'église à laquelle ils se réfèrent est celle que nous avons analysée plus haut. Quant à nous, nous voulons maintenir un parti-pris de solidarité ecclésiale. Même si nous admettons que notre position est difficile à court terme, nous pensons qu'à moyen et à long terme, elle apparaîtra plus nettement aux yeux d'un nombre croissant de chrétiens comme un service d'église et un service de l'authentique message de Jésus-Christ qui oblige les chrétiens à se solidariser avec les opprimés qui luttent pour leur libération et, du même coup, pour la libération de l'humanité. Et à la différence d'autres chrétiens de gauche nous refusons que notre action prenne l'allure d'une action contre les hiérarchies et se cantonne sur le terrain ecclésial comme si l'église pouvait changer indépendamment d'un changement radical de la société. La caution donnée par les églises-institutions à l'ordre social capitaliste nous fait mal et nous apparaît comme une trahison de Jésus-Christ. Mais elle ne nous surprend pas et nous savons qu'elle disparaîtra et qu'une nouvelle église pourra surgir dans l'exacte mesure où des chrétiens, en plus grand nombre, s'identifieront aux mouvements de libération pour détruire la vieille société et faire émerger une nouvelle société dans laquelle les structures permettront davantage que les hommes aient un cœur qui batte pour les autres hommes.

2° Nous poursuivons aussi une tâche politique. Cette tâche n'en est pas une d'avant-garde et elle se situe dans un secteur restreint du champ politique global, soit dans le *secteur de la culture et de l'idéologie*. Comme CPS, nous n'avons pas à continuer une nouvelle organisation politique. Nous sommes déjà insérés à l'intérieur des organisations autonomes que les travailleurs se sont données et c'est là que nous devons continuer de lutter, en solidarité avec des compagnons et des compagnes qui ne partagent pas toujours notre foi. Ici nous n'avons pas à être triomphalistes et nous devons reconnaître que les CPS ont beaucoup à recevoir du

mouvement ouvrier, à condition qu'ils soient de l'intérieur. Mais dans le domaine de la lutte idéologique, nous avons une tâche qui nous appartient en propre comme CPS: il s'agit d'une tâche critique pour identifier, dans l'interprétation dominante du message chrétien, les éléments empruntés à l'idéologie bourgeoise; il s'agit de travailler au déblocage des masses chrétiennes qui, en étant marquées dans le fond de leur conscience par un christianisme marié aux valeurs capitalistes, sont freinées par la religion dont ils ont hérité, pour prendre conscience des causes des problèmes sociaux et adhérer à une option libératrice. En plus positif, il s'agit de montrer, par nos pratiques autant que par nos discours, que la foi chrétienne peut et doit de plus en plus être chez elle dans une option socialiste, même si elle ne peut pas être enfermée dans cette option.

Q. Dans quels pays y a-t-il présentement des groupes de CPS ?

R. Les CPS peuvent apparaître seulement dans les endroits où le christianisme est un fait social important, où il y a des organisations prolétariennes qui luttent pour le socialisme et où il y a un groupe significatif de chrétiens qui sont insérés dans ces organisations. Si ces trois conditions ne sont pas réalisées, il est artificiel de songer à créer des groupes de CPS.

Ces précisions permettent de comprendre que les CPS sont apparus d'abord en Amérique latine. Présentement, les groupes les plus solides de CPS sont au Chili (où ils continuent d'exister en dépit de la répression, de l'expulsion de 130 prêtres et religieux, de l'assassinat de deux prêtres . . .), en Argentine, au Pérou, au Mexique, à Cuba, en Amérique Centrale. Ces groupes de chrétiens de gauche latino-américains sont apparus depuis la fin des années 60'.

En Europe, l'apparition des CPS est un phénomène plus récent. En 1973, il y a eu une rencontre de CPS en Espagne et une autre en Italie à laquelle 2000 participants sont venus, même si 400 seulement étaient attendus. En outre, il y a un groupe de CPS qui s'est formé pour les travailleurs immigrés parsemés dans divers pays européens comme la France, la Suisse, la Hollande et l'Allemagne.

En Amérique du Nord, en plus des Politisés chrétiens qui existent au Québec depuis 1972 et sont présentement 200, il y a des embryons de groupes qui démarrent aux Etats-Unis et dans le

Canada anglais. Dans un avenir prochain, des groupes de CPS pourraient apparaître aux Philippines, dans les deux Vietnam et dans quelques pays de l'Afrique.

Q. Est-ce qu'il y a une coordination internationale entre ces divers groupes ?

R. Il n'y a pas de coordination formelle. Mais tous les groupes nationaux désirent se connaître, échanger du matériel et des expériences. Le besoin d'une coordination internationale se fait de plus en plus vivement sentir et il y a des chances qu'elle s'organise d'ici peu.

Juin 1974.

1. Robert McNamara, président de l'International Bank for Reconstruction and Development a tenu ces propos lors d'une conférence qu'il a donnée dans le cadre d'une consultation sur la justice tenue sous les auspices de l'Overseas Development Council à Aspen, dans le Colorado, du 4 au 7 juin 1974, et à laquelle Gonzalo Arroyo a participé.

2. Cf. Lester R. Brown, In *The Human Interest; A Strategy To Stabilize World Population* (New York, W. W. Norton and Company, 1974, p. 26). Les estimations modérées de l'ONU diffèrent des estimations plus conservatrices qui prévoient 6.0 milliards en l'an 2000 et 9.2 milliards en l'an 2050, et des estimations plus généreuses qui prévoient 7.1 milliards en l'an 2000 et 13.8 milliards en l'an 2050.

3. James W. Howe et collaborateurs, *The U.S. and The Developing World; Agenda for Action 1974*, Proegers, New York, 1974, p. 180.

4. Cf. *ibid* p. 183. Les revenus estimés provenant des pétroles dans les 11 pays producteurs et importateurs de pétrole (Canada et Etats-Unis exclus) sont passés de \$12.1 milliards en 1971 à \$14.5 milliards en 1972, à \$22.7 milliards en 1973 et à \$85.2 milliards en 1974. Cf. *ibid.*, p. 182.

5. Cf. J. W. Howe, *ibid.*, p. 179.

6. De 1972 à 1973, les prix ont monté de \$9.40 à \$19.00 pour cent livres de riz; de \$1.75 à \$3.80 pour un boisseau de blé; et de \$3.38 à \$6.20 pour un boisseau de fèves de soja. Cf. L. R. Brown, *ibid.*, p. 59.

8. En 1974, pour ses seules importations de pétrole, le gouvernement chilien devra déboursier \$200 millions de plus qu'en 1973. Cf. J. W. Howe, *ibid.*, p. 180.

9. Pour une analyse plus poussée du comportement de l'Eglise catholique avant et après le coup d'Etat, cf. Gonzalo Arroyo, *Coup d'Etat au Chili*, Paris, éd. du Cerf, 1974, pp. 59-101.

RELATIONS — formule d'abonnement

Vous trouverez ci-joint la somme de \$..... pour un abonnement de année(s) à la revue RELATIONS.

Nom du destinataire : _____

Adresse : _____

Abonnement — 1 an : \$ 8.00
Abonnement de soutien et d'institution : \$15.00

Adresser à : RELATIONS, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal, H2P 2L9 — Tél. : 387-2541

LE CONGRÈS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE FRANCOPHONE

Québec, 7-9 juin 1974

I — Le Renouveau dans l'Esprit

par **Lucien Roy** *

Il est bien difficile à qui a participé de l'intérieur à cette manifestation d'en parler sans enthousiasme. Le nombre imposant des congressistes (8,000) rassemblés uniquement sur l'invitation transmise par leurs groupes de prière respectifs, sans aucune publicité ni recours aux mass-média; une organisation impeccable rapidement mise sur pied grâce à des dévouements et à des ressources d'ingéniosité innombrables; l'harmonieuse unité et le désintéressement des responsables aux différents paliers; une forte représentation de jeunes dont l'éventail pouvait s'étendre sur quelques années autour de la vingtaine (20%); la présence de nombreux prêtres (toute l'assistance a applaudi quand Mgr l'Archevêque a avancé le chiffre de 600); l'appui chaleureux de quelques évêques et de deux cardinaux, les deux dont on pouvait le plus souhaiter la présence: le cardinal Maurice Roy, primat de l'église canadienne, qui se fit l'hôte gracieux et bienveillant pour nous recevoir dans son diocèse, et le cardinal Léon-Joseph Suenens, primat de l'église de Belgique, dont le nom est devenu inséparable de ce qui est renouvellement dans l'Eglise et actualité de l'Esprit-Saint... autant de facteurs qui ont contribué au succès éclatant de ce premier congrès charismatique francophone.

Ce n'est qu'une première approximation, un premier tour d'horizon, comme l'enveloppe extérieure de ces moments de pentecôte, mais qui mériteraient d'être ponctués de plusieurs *alleluias* selon le genre de participation devenu familier à la foule en cours de déroulement. C'est dans ce cadre que chacun a joué sa partie. Le

* Spécialiste de la théologie spirituelle, l'A. de cet article, jésuite, participe personnellement aux rencontres d'un groupe du renouveau charismatique; il suit avec attention, depuis plusieurs mois, l'évolution de ce courant spirituel chez nous.

Seigneur d'abord, qui en plus d'une surabondance de grâces dont il s'est montré fort prodigue a commencé par nous donner trois jours d'un temps radieux. Les animateurs de plénières ensuite qui se sont succédés, complétés, entr aidés, avec le secours de co-animateurs particulièrement qualifiés en différents ministères et services. Après la mise en train par les plénières les trente-cinq ateliers offraient un choix de thèmes fort variés ou, après un exposé d'envoi, il était loisible d'échanger, de s'enrichir mutuellement. Dans les thèmes proposés, rien n'a été oublié. Outre les séminaires de formation destinés à ceux qui désiraient une meilleure approche de la vie dans l'Esprit le programme couvrait un vaste ensemble, depuis ce qu'il y a de plus spécifique au Renouveau charismatique, (tels les charismes, le discernement...) jusqu'à la vie sacramentelle, les inquiétudes des théologiens, l'engagement social... Un invité de marque, Jean Vanier, est venu lancer l'appel des pauvres dans ce monde de souffrance, de misères, d'injustice flagrante... alors que tout le monde parle de justice, même les profiteurs. On se rendait bien compte d'ailleurs, par le seul programme, que cet aspect d'engagement était une préoccupation majeure du congrès. Ceux qui reprochent aux charismatiques de lever les bras au ciel et de ne rien faire pour leurs frères sont peut-être abusés par les apparences. Il est vrai que le Renouveau ne prend pas le problème par le biais de l'activisme et de l'agitation sociale; qu'il compte plus sur le jaillissement des forces toutes-puissantes de l'Esprit (tout en sachant se compromettre quand c'est nécessaire), qu'il préfère mettre en valeur les gestes de Dieu avant les siens, diffuser une atmosphère de joie plutôt que de laisser ses adhérents sur un goût de cendres, faire totalement confiance à l'Amour pour être envahi lui-même par l'amour et diffuser en son temps et par tous les

moyens les fruits les plus authentiques du don inconditionnel de soi qu'aucun des humains ne saura jamais inventer. Le Renouveau charismatique a peut-être ses naïvetés, mais il est convaincu que si le cœur des hommes n'est pas radicalement changé la justice et l'unité n'avanceront guère en notre monde et que si on ne s'ouvre pas totalement à l'Esprit d'amour en lui laissant le champ libre, le cœur du plus ardent justicialiste ne sera guère touché; on parlera et l'on soulèvera peut-être des masses (surtout des masses de colère) mais on ne distribuera pas le pain quotidien de la paix, de la joie, de l'amour des autres avec le partage d'un même cœur et d'un même Père. Voilà bien le grand miracle du Renouveau charismatique: permettre au Seigneur Jésus-Christ d'établir sa demeure amicale au plus profond de tous les hommes qu'il connaît nommément et aime d'un amour indicible, chacun personnellement. Voilà le fin mot de la communication du Père, qui est Amour, par Jésus-Christ, le fils bien-aimé, le Seigneur de Gloire et la plus grande manifestation de l'amour de Dieu, dans l'Esprit Saint, diffuseur par excellence de l'amour. Amour de privauté avec chacun, amour unifiant dans une humanité appelée à vivre la plus riche communion dans la famille de Dieu.

On fait beaucoup de tapage autour des charismes. Ils existent, mais ils sont une prolifération de signes pour la consolidation d'une communauté fondée dans la charité, l'exultation d'une même joie et d'un même amour dans un même Père. On parle beaucoup de miracles et de guérisons. Inutile de les nier, ils existent et en abondance. Personne n'était moins disposé à les accepter que le signataire de ces lignes. Qu'on me juge comme il plaira! J'ai trop recueilli de témoignages et trop vu par moi-même pour nier. — Encore, faut-il faire un discernement entre le vrai et le faux, les apparences et la réalité, l'auto-suggestion malade et la gradation des faveurs les plus sérieuses acceptées avec action de grâces par des bénéficiaires dont l'équilibre n'est pas douteux. *Mais l'essentiel*

n'est pas là! L'essentiel est dans la transformation des vies. La réconciliation dans les foyers, les groupes, les communautés. La réconciliation de soi-même avec Dieu dans des miracles d'ordre moral devenus monnaie courante. Quand on est des centaines et des milliers à avoir retrouvé Jésus-Christ. A-t-on le droit de chanter un peu fort? Quand on est témoin de ce que le Seigneur fait pour tant de ses frères et qu'on partage leur joie exactement comme si c'était la nôtre, ne pourrait-on pas nous laisser délirer un tout petit peu, au moins l'espace de quelques instants?

La Réconciliation dans l'Esprit fut le thème du Congrès. Entendez-la dans tous les sens. Une réconciliation personnelle avec soi-même et avec son Seigneur; une réconciliation avec son entourage, son groupe; une réconciliation avec l'Eglise (perçue dans l'amour et non dans l'amertume) et avec les grandes traditions de l'Eglise: eucharistique, mariale...; une réconciliation avec nos frères chrétiens de toute confession pour qui nous avons prié, que nous avons aimés comme jamais dans ce courant d'un même Esprit qui nous appartient à tous et à qui nous appartenons tous. Nous avons chanté, nous avons prié, nous avons été enseignés et surtout nous avons aimé. Chacun pouvait se joindre à des ateliers, ou à des groupes de prière qui se succédaient presque continuellement, ou à l'adoration perpétuelle qui a duré tout le temps du congrès (avec des temps forts d'heures d'adoration) ou à des groupes de ministères spirituels. Tout était sous le signe d'une même joie, d'un même Esprit, partie intégrante d'une même, unique et grandiose manifestation.

Le sommet fut sans doute la concélébration finale des cardinaux, évêques et quelque trois cents prêtres, sans compter les autres disséminés dans l'assistance. L'homélie du cardinal Suenens, toute gonflée d'espérance, a été entrecoupée de multiples alleluias. La joie communicative de notre cardinal archevêque (Mgr Roy), célébrant principal, s'harmonisait fort bien à l'ensemble.

C'était le jour de la Sainte-Trinité. Quel beau jour pour se livrer à l'Esprit de Jésus-Christ dans l'étreinte du Père bien-aimé!

Gloire au seul Seigneur qui seul fait ces merveilles!

II — Du charisme à l'organisation ?

par Jean-Marc Dufort *

Ils étaient huit mille, dix mille peut-être qui, en ce chaud après-midi du dimanche 9 juin, quittaient le pavillon des sports de l'Université Laval en chantant: « Nous marchons ensemble, nous marchons ensemble en ce beau pays... » Sans compter des centaines de curieux ou de participants occasionnels attirés par une manifestation religieuse dont la dernière décennie les avait presque constamment privés... L'observateur le plus superficiel placé au cœur de cette foule pouvait facilement percevoir ce qu'ont vécu en ces deux jours ceux qui étaient venus. Ils étaient venus vivre l'expérience d'une fraternité, voire souvent d'une identification collective opérée dans la prière, l'eucharistie et un certain nombre de rencontres, d'allure très diverse et décorées du nom « d'ateliers » à toutes fins utiles. Ainsi pourrait se décrire, à première vue, le paysage qui se présentait à l'observateur venu pour la circonstance.

A vrai dire, ce sentiment d'identification dont nous parlions existait bien avant le congrès. Le goût renouvelé de la prière, surtout de la « veillée de prière » terminée par l'eucharistie, l'intérêt général chez ces groupes pour les charismes et la vie dans l'Esprit avaient marqué, depuis un an et plus, bien des expériences de petits groupes et de fréquentes rencontres régionales. Rencontres et expériences qui ont largement contribué à faire de ce sentiment une conscience destinée, aux yeux de certains, à prendre la relève d'une autre conscience d'Eglise disparue en l'espace de quelques années. Les sympathisants du renouveau charismatique parleront volontiers du « miracle » de ce mouvement en très rapide croissance; et ils relieront cette croissance à la prière et à une résurgence des charismes que, dès 1962, un Jean XXIII avait quasi prophétisée en l'appelant d'un nom désormais célèbre: une nouvelle pentecôte.

Ici, donc, l'identification naît d'une espérance déjà fondée et conduit à une expérience collective que l'on peut bien qualifier de *gratifiante*. Le mouvement charismatique, porteur d'un renouveau décelable à l'échelle mondiale, s'est

* Jésuite, l'A. est professeur de théologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

reconnu ici, au Québec. Il s'est même reconnu comme *francophone*, à l'inverse de ce qui a pu se produire l'an dernier, à Montréal, où la « francophonie » du congrès avait été sauvée de justesse. Il a mesuré son ampleur et reconnu sa vitalité dans des groupes déjà existants et qui savent très bien se reconnaître en toute circonstance.

On a fait à maintes reprises l'éloge mérité des organisateurs de ce congrès, un modèle du genre sans aucun doute: rien ne fut laissé au hasard. On a également vanté le travail des équipes chargées des « ateliers ». Nous ne reviendrons pas sur ces aspects positifs que personne, d'ailleurs, ne songera à contester. A nos yeux, l'essentiel n'est pas là; il réside plutôt dans la *signification proprement religieuse* d'un mouvement charismatique à ce stade de son évolution, signification que l'on a qualifiée de « renouveau ». Dans quelle mesure le congrès de juin, vu comme phénomène religieux, a-t-il contribué à ce renouveau? Comment le situer sur la toile de fond que présente actuellement la religion au Québec? Telles sont les questions susceptibles d'intéresser l'observateur appelé à faire retour sur un fait qui ne révèle qu'à la longue, reconnaissons-le, sa véritable portée.

Une telle perspective incite immédiatement à rechercher ce qui, dans ce congrès, a droit au nom de *renouveau charismatique*; autrement dit, ce qui est central et prend véritablement valeur d'objectif. Qui dit « charisme », dit exercice d'une activité des membres du Corps dans l'unique Esprit en vue de l'édification du Corps (cf. 1 Cor. 12-14). En tête de ces charismes et à leur source vient la charité (1 Cor. 13); puis viennent l'apostolat, la prophétie, l'enseignement et, seulement après, « le don des miracles, puis de guérison, d'assistance, de direction et le don de parler en langues » (1 Cor. 12, 27-28). Que le congrès se soit déroulé sous le signe de l'amour-charité, que les participants en aient fait par eux-mêmes l'expérience, et de bien des manières, au long de ces journées, personne n'en doutera. La « nouveauté », selon nous, elle est ici avant tout; mais son apparition et son exercice doivent assez peu à un congrès comme celui-ci.

Le congrès n'a servi tout au plus qu'à amplifier et, par là, à rendre davantage visible un tel phénomène.

Nous voici maintenant au cœur du sujet: y a-t-il eu des charismes particuliers dont l'exercice nous ait paru comporter par sa force d'incitation ce phénomène de renouveau? Certains témoignages le donnent à penser, comme par exemple la venue de Jean Vanier qui, en très peu de temps, a éveillé l'attention des congressistes sur ce que j'appellerais « les tâches évangéliques de l'heure »: le soin des plus défavorisés, l'amour des pauvres allant jusqu'au dépouillement, le renoncement volontaire au superflu qu'une société de consommation fait souvent passer pour nécessaire. Ce témoignage était plus qu'opportun. Il fut écouté avec beaucoup d'attention et reçu avec chaleur. Le cadre où se situait l'allocution de Jean Vanier ressortit cependant à un type d'intervention axée avant tout sur la personnalité de l'intervenant, sans pouvoir donner lieu aux réactions et aux réponses possibles des participants (ils étaient environ quatre mille!), à la prière et à la réflexion spontanées.

C'est d'ailleurs *cette spontanéité dans la prière* qui n'a pas trouvé suffisamment à s'exprimer tout au long de ce congrès. Des chants, des acclamations, un peu de « prière en langues » (et nous ne tenions pas à ce qu'il y en eût davantage) et de rares témoignages « venant de la salle », voilà à peu de choses près tout le « menu charismatique » réservé à la masse des participants. Le reste fut l'affaire des leaders, gens qui connaissaient d'ailleurs très bien leur métier. Appuyés sur des équipes expertes et un organigramme très complet, ils ont « encadré » le congrès d'un bout à l'autre, et sans coup férir. Le résultat a été le suivant: beaucoup de contentement, un très grand sentiment de sécurité chez des gens qui ne demandaient pas mieux que d'écouter, et une passivité à toute épreuve. En d'autres termes, ce qui assurait la réussite du congrès à ses divers paliers et à toutes ses étapes fut précisément ce qui en causa aux yeux de plusieurs la carence principale: un faible taux de participation vraiment active et d'exercice des divers charismes, surtout de cette prophétie qui met en œuvre des hommes et des femmes parlant au nom de Dieu sous l'inspiration de l'Esprit, et qui, à leur manière,

font part aux autres du mystère de son dessein, de sa volonté dans les circonstances présentes. A nous, il paraît très clair que notre Eglise avait besoin de cela aussi.

Un tel rassemblement était pourtant, aux yeux de beaucoup, l'occasion rêvée de poser certains jalons essentiels en vue d'un travail commun à entreprendre dans l'ensemble de notre Eglise et d'une réconciliation (c'était le thème du Congrès, fort pertinent, notons-le!) de ses diverses composantes, comme de l'ensemble de l'Eglise avec ceux qui en sont encore éloignés. Tâche immense, qui ne sera réalisée qu'avec le concours de toutes ces forces nouvelles qui ne demandent qu'à s'employer et à travailler à la rénovation de cette Eglise et dont on n'a pas suffisamment, à notre avis, senti la présence et stimulé l'action. L'absence d'un organisme chargé de recueillir les orientations résultant de l'exercice de certains charismes (prophétie, enseignement, apostolat), la césure profonde, qu'on pouvait dénoter durant tout le congrès, entre les ateliers-conférences et les plénières, enfin l'absence de conclusions vraiment concrètes et d'orientations majeures du Renouveau pour l'avenir, tout cela nous paraît devoir être versé au passif du congrès et avoir diminué de façon notable sa signification proprement religieuse. On aura beau rétorquer que certains ministères (confession, eucharistie, prière en commun, imposition des mains) ont abondé ces jours-là et que ces ministères ont produit leurs fruits, nous répondrons que nous n'en doutons pas, mais que ces ministères, pour s'exercer, n'ont pas besoin d'un rassemblement de cette nature et qu'ils se sont depuis toujours exercés avec succès dans des circonstances analogues hors de tout rassemblement charismatique. En regard de son objectif principal, qui consiste précisément dans ce *renouveau*, le congrès ne nous paraît donc qu'un événement religieux parmi d'autres, et de portée mineure dans l'évolution actuelle du mouvement charismatique. Trop de ses composantes rappellent d'ailleurs une Eglise qui n'avait rien de particulièrement charismatique: très puissante organisation, appuyée sur des leaders omniprésents et peu nombreux, célébrations de type traditionnel (comme celle du dimanche après-midi), tendance au culte de la personnalité, allant au-delà de leur fonction et du respect normal qu'on doit à de telles personnes, enfin participation minimale de la base¹ et absence de prolongements possibles et vraiment définis. Le seul pro-

longement perceptible au plus grand nombre consiste dans le souhait, exprimé au terme de ce congrès, que d'autres congrès se tiennent encore dans l'avenir. Pour notre part, nous ne croyons pas que ce type de rassemblement convienne vraiment au renouveau charismatique. Trop de ses éléments, relevant d'une certaine manière de vivre en Eglise fort bien connue, empêchent au moins partiellement de dégager la signification de ce renouveau et ses orientations les plus valables².

Vue d'un point de vue purement structurel, une telle formule ne convient pas davantage. Elle ne permet pas aux divers charismes de s'exercer avec profit et aux groupes charismatiques de s'exprimer et de se confronter utilement à l'intérieur de l'Eglise. A vrai dire le problème de la « formule » est autant d'ordre socio-culturel que religieux: veut-on, oui ou non, écouter ces groupes restreints, qui sont les porteurs actuels de ce renouveau et, les ayant écoutés, chercher avec eux dans l'Esprit ce qui paraît définir une ligne d'action, une « politique » répondant aux véritables besoins et aux attentes du milieu autant qu'aux invites de cet Esprit? Telle est, à mon sens, la question dont dépend dans une certaine mesure l'avenir de l'Eglise d'ici.

Si on y répond par l'affirmative, ces rassemblements ne risqueront plus (c'est l'enjeu!) d'être simplement des congrès à l'usage de groupes charismatiques; ils pourront devenir véritablement des congrès charismatiques.

1. La chose devenait évidente au moment des plénières qui groupaient beaucoup trop de personnes pour permettre aux diverses tendances de s'exprimer et au travail d'approfondissement de la foi de s'exercer.

2. Je ne parlerai pas ici des sommes engagées par la masse des congressistes et par l'organisation elle-même: elles sont pour le moins considérables. Je connais un groupe d'évaluation qui ne s'est pas fait faute de relever la chose...

Romans québécois de 1973 (suite) *

par Gabrielle Poulin

Pierre FILION: *La Brunante*. Coll. « Roman québécois », 6. — Montréal, Leméac, 1973, 104 pp.

Un peu perdu au milieu des autres romans ce tout petit livre qui prétend ne ressembler à rien, qui fait fi à la fois du réel et de l'imaginaire, du vécu et du rêvé, de l'ancien et du moderne... « J'ai vu un homme à bout de souffle et qui boitait. » (9.) Et s'il boitait, c'est que le monde sur lequel il marche branle. Il faut donc démolir avant que tout ne s'écroule et qu'il ne soit trop tard. Habituellement, les romanciers, même les plus indépendants, les plus révolutionnaires, tout en faisant mine de tout remettre en question, trouvent dans le réel un point d'appui, sinon un levier, grâce auquel ils entreprennent hardiment de soulever l'univers jusqu'à la hauteur où ils se situent et, en quelque sorte, de le rescaper. Pierre Filion refuse de pactiser avec le réel, de se remettre à marcher droit sur une terre qui vacille. Il boitait, mais avec tant d'attention aux soubresauts de la terre, avec tant de souplesse et de rythme, que sa claudication devient aussi envoûtante qu'une danse.

Il refuse de raconter une histoire: « Faire des histoires est facile, l'ardu c'est de ne pas en faire, à propos de tout et de rien et de bien autre chose encore. » (50.) « L'écriture n'est pas une solution plus qu'autre chose. » (53.) Mais pendant qu'il jongle avec ses regrets, ses désillusions, les tentatives avortées du passé et du présent, les mots, eux, mystérieusement emportés dans la farandole, sont purifiés, décontés; les phrases s'aèrent, se brisent, trouvent, dans le vif même de leur rupture, une beauté et une harmonie inespérées. Et l'on s'aperçoit avec étonnement que la volonté négatrice, l'ironie fataliste du romancier, grâce aux sortilèges de l'image insolite et du rythme syncopé, se muent en poésie. C'est elle la poésie, qui est la grande victorieuse: « Dans ma main ma vie tremblante, et dans mon œil l'horizon clos, derrière, la poussière de la démolition, j'halète. » (104.) Le roman est terminé, démolit, avant que d'avoir pris forme. Mais le livre est là, dans toute sa beauté, qui témoigne encore une fois de la puissance et de la pérennité de la poésie.

Charles SOUCY: *Heureux ceux qui possèdent*. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1973, 136 pp.

Les mouvements étaient si réguliers, si prévisibles que tout semblait immobile et immuable. « Il s'était établi une rotation autour de la table pareille à la rotation des semences, mais celle-ci suivait les saisons des hommes. » (9.) Il a suffi du passage d'un oiseau dans le soleil, d'une minute de violence, d'un geste inhabituel, d'une parole omise, pour que l'équilibre soit

rompu. Charles Soucy, à la manière des tragiques, commence son récit au point de rupture de l'équilibre, à ce moment précis où, tout paraissant encore immobile, rien cependant n'est plus comme avant, comme si une force fatale déclenchée par un instant d'inattention allait tout à coup changer la face de l'univers et révéler les hommes à eux-mêmes.

Une maison, une famille: le grand-père Cojeb, la mère Laala, le fils Thes, la fille Rhala. La maison est « petite, trapue, d'une seule pièce »; la terre s'étend jusqu'au bout des pas. Les gestes des labours, des semences et des récoltes se succédaient, toujours les mêmes, fidèles aux saisons; les paroles aussi obéissaient à un rite et d'elles dépendaient les mouvements des générations.

D'où vient que tout à coup le fils a voulu savoir? Pourquoi a-t-il fallu inventer de nouveaux gestes? Qui a osé libérer les paroles des formules rassurantes? Un étranger est venu. Il a suffi qu'il apparaisse pour que chacun, confronté soudain avec cet autre lui-même, prenne conscience de sa propre vie et de ses propres désirs et mesure tout à coup cette chose qui lui paraissait illimitée: le temps. Le romancier, comme l'Étranger, s'amène dans un monde ordonné où chaque geste est mesuré, chaque parole réglée. Il ne peut laisser l'univers à son destin. Il sait, d'une connaissance mystérieuse, que l'homme peut changer le cours des choses par son geste et par sa parole. Refusant de répéter les formules apprises, il invente des réponses neuves aux questions anciennes. Il n'a pas peur de détourner le cours du ruisseau, d'abattre des arbres, de creuser des tranchées, d'enfermer l'univers, comme une terre entourée de palissades, dans les limites d'un livre pour que la liberté naisse de la contrainte et que tout, toujours, puisse recommencer. Charles Soucy a écrit un roman sobre, dépouillé, d'une écriture directe et simple. Il a réussi à faire vivre des personnages et à faire dépendre du déséquilibre que sa parole a provoqué en chacun d'eux l'équilibre qui fait un univers harmonieux et vivant.

Bruno SAMSON: *L'amer noir*. Coll. « Les Romanciers du Jour », R-95. — Montréal, Les Éditions du Jour, 1973, 192 pp.

« J'aurai de repos que lorsque j'aurai trouvé ma voie!... » (33), écrit le narrateur de *L'amer noir* qui entreprend un long voyage vers une sorte de Terre promise au-delà de la mer de la Tranquillité. Mais contrairement aux Hébreux, c'est parmi les siens, dans son propre pays et dans sa propre peau, que le héros de Bruno Samson est en captivité. Et parce qu'il n'accepte pas l'esclavage, parce qu'il n'a pas cessé de gémir dans l'oppression, de haïr

et de maudire à la fois les dominants et les soumis, il est devenu une sorte de bouc émissaire chargé de tous les péchés des siens. « Quand je gémiss ce n'est pas mon gémissement qui a un sens, mais que je gémiss... » (185.) Parce que Bruno Samson a permis à ce gémissement de s'articuler, lui a donné forme et vigueur, il en a fait une parole. Et c'est désormais à la parole violente, véhémence, tranchante comme un glaive, d'éventrer les ténèbres et de guider l'homme à travers la nuit.

« Je partirai donc, j'ai la conviction que les hommes intelligents savent partir, les croyants appellent la mort un départ pour un monde meilleur. J'irai dans les bois que je me figure illimités, incommensurables comme le cosmos. Je ne veux plus gémir sous le fardeau de cette impression persistante de n'être qu'un singe parmi une colonie de singes qui se font des grimaces, ces faces hilarantes qui balbutient, qui gesticulent, qui dégoulinent... » (127.) « ... Je me sens mal, j'ai un terrible hoquet sanglant de blessé, c'est à cause de la route à parcourir, ma route que je vois muette, que l'ombre noie... Sur la route des hommes passent des voitures dont les phares puissants déchirent les brumes, mais aussitôt se reforme le rideau de la noirceur stupéfiante... » (140.)

Bruno Samson a écrit un livre très fort, vibrant, intolérable comme un gémissement. Le lecteur qui accepte de suivre jusqu'au bout le narrateur a l'impression, non pas d'être guidé par un romancier habile qui sait où il va, mais d'avoir été invité, comme l'ami Zéphirin, à sortir du pays de la médiocrité et de la haine et, guidé par la figure serine du « vieillard », à traverser les pays hostiles de l'homme pour atteindre un au-delà de la haine. Quand le roman s'achève, — mais s'achève-t-il ou n'est-il pas plutôt le point de départ d'une sorte d'Odyssée toute à venir? — le narrateur, qui a conscience d'avoir donné un nouveau sens à sa vie, s'arrête un moment pour faire le point. Narrateur, romancier et lecteur, au moment où éclate le dernier orage, jettent un regard sur le chemin parcouru dans ce roman imprévisible: « On partit donc, on part souvent avec des buts trop imprécis vers une destination aléatoire et changeante que le voyage lui-même souvent se charge d'arrêter, ainsi l'on va les hommes, chanceux de savoir d'où l'on vient, si on le sait... » (191.) Et le roman de Bruno Samson lui non plus n'est pas une croisière. Il ne ferme pas la boucle et ne nous ramène pas à notre point de départ. Bruno Samson n'est pas un magicien; il ne tente pas d'apprivoiser la vie mais, à travers l'orage, essaie d'entraîner celui qu'il appelle Zéphirin quelque part du « bon côté de la mer... » On nous dit que trois autres romans de Bruno Samson sont « en chantier »: l'expression est bien choisie. Le

romancier, en butte à l'amer noir a choisi, non de s'endormir, mais de l'affronter, comme on affronte une mer hostile et de s'en faire un chemin.

Marie-Claire BLAIS: **Un Joualonnais sa Joualonie**. Coll. « Les Romanciers du Jour », R-96. — Montréal, Les Editions du Jour, 1973, 300 pp.

Elle a fait beaucoup de chemin la petite Québécoise depuis *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, tellement de chemin qu'on ne parvient plus à trouver sa trace dans la joualonie qu'elle prétend décrire. Tout au long de ce dernier roman, Marie-Claire Blais ne réussit plus à créer ni à faire vivre des personnages. Ceux qui s'agitent et parlent ici, — parlent surtout, — sont comme des marionnettes commandées par un montreur qui, mauvais ventriloque, leur prête à tous une voix unique, la sienne. Aussi le lecteur a-t-il l'impression de lire un discours pompeux, écrit dans une langue artificielle, qui n'est celle de personne, prononcé sur un ton qui se veut satirique et humoristique peut-être, mais qui est tout simplement monotone. Trois cents pages: un livre épais. Il faut être un peu masochiste pour se rendre au bout...

Réjean DUCHARME: **L'Hiver de force**. — Paris, Gallimard, 1973, 283 pp.

Elle s'appelle Nicole; lui, André. Ils ont vingt-huit et vingt-neuf ans. Tout les a déçus jusqu'ici: ils se sentent désillusionnés, amers. « Nicole a dit: — Faisons qu'il n'y ait plus rien; quand y aura plus rien on pourra plus dire du mal de rien... »

— Te rends-tu compte, chère, qu'on peut décider, choisir? Qu'on peut, ici, dans notre appartement, dire que c'est ça qui est ça puis aller jusqu'au bout, qu'y a rien qu'une balle dans la tête pour nous arrêter? » (14-15.)

Ceux que le jargon moderne appellerait des « drop-out » ne veulent rien savoir des courants qui, à tour de rôle, les sollicitent. Ils refusent de quitter « l'angoisse de (leurs) chaises pour (s')embarquer dans (le) jumbo-bateau garanti tout confort jusqu'à la prochaine vague » (13). Ils sont seuls et c'est en solitaires qu'ils entreprennent, non pas la remontée ni la descente mais la longue attente de la mort. Réduire la vie à sa ligne la plus dépouillée; se regarder vivre, se regarder faire et ne rien faire, puis tout enregistrer, noir sur blanc pour comprendre ce « qui a fini par morpionner complètement notre affaire » (15). Tel est le projet du couple à travers lequel le romancier va tracer la ligne pure de son roman.

Mais tout n'est pas si simple qu'on pouvait le prévoir. Pousser les choses à bout, se mettre à leur merci, les faire fonction-

ner jusqu'à ce qu'elles craquent et se détachent et se réjouir comme d'une victoire de leur absence, de l'ivresse du vide qu'elles ont créé en disparaissant, c'est encore relativement facile. Quand il n'y a plus rien sur l'écran du téléviseur parce que toutes les émissions sont terminées, la TV joue encore: « son vide crie. C'est un cri aigu qui ne monte ni ne baisse: il est droit. C'est un appel qui nous tire, un vecteur irrésistible, comme un train ininterrompu qui nous passerait sous le nez. On résiste puis on suit. Ça exaspère puis excite. Ça nous rend fous, mais si fous que gais, que soûls, qu'on n'a plus peur de rien, qu'à tue-tête on met au défi Dieu, Diable, Homme, Bête, Minéral, Végétal, de nous faire fermer jamais notre TV. » (48-49.) Quand la TV, le tourne-disque, le téléphone auront failli à tour de rôle, il ne restera qu'à vendre le frigo et la cuisinière pour un prix dérisoire, parce qu'on ne tient pas non plus à l'argent et à partir tous les deux, seuls dans la nuit.

Mais le cœur, lui, ne se laisse pas déposséder si aisément. André et Nicole désormais ne vivent plus que pour Catherine qu'ils appellent « notre Toune ». Ils se sont laissés envahir par elle comme par un dieu et n'ont plus qu'un désir « être aimés » comme ils aiment, se rendre indispensables à cette fille comblée. Ils vont jusqu'à souhaiter que Catherine soit malheureuse, connaisse l'échec pour qu'enfin elle vienne vers eux et leur donne la joie du consolateur. Mais leur Toune, ils l'ont créée de toutes pièces, comme Swan créait son Odette, à même la fièvre et l'absolu de leur désir. Catherine se prêterait quelque temps à ce rêve mais finira par s'en aller: « Je ne peux pas rester avec vous parce qu'on ne peut pas tout lâcher, tout effacer comme au tableau noir, partir pour toujours; ça reviendrait à se quitter soi-même et ça ne se peut pas, croyez-moi... » (182.) André et Nicole passeront alors subitement de l'adolescence à la vieillesse et s'enfermeront une dernière fois pour le dernier hiver, celui qui éclate en plein cœur de l'été, « la saison où on reste enfermé dans sa chambre parce qu'on est vieux et qu'on a peur d'attraper du mal dehors, ou qu'on sait qu'on ne peut rien attraper du tout dehors, mais ça revient au même » (183).

Réjean Ducharme a écrit un très beau livre, sérieux et fou, grave et léger, riche et dépouillé, dans une langue merveilleuse, capable d'exprimer la fragilité des fleurs (206), la fougue du feu (252), l'attente (46), l'angoisse, la passion: « Une femme à la mer! Catherine saute dans le lac sale, gras, brun; mais elle rit dedans... et c'est un lac gai maintenant; mais elle se roule, saute, barbote, éclabousse... et c'est un lac d'enfants maintenant; mais elle se hisse dans la barque et ses cheveux lâchent tant d'eau que c'est d'eux que le

lac des Deux-Montagnes tire sa source maintenant... » (272-273.) Oui, un très beau livre et inépuisable.

Alain GAGNON: **La Grenouille et le bulldozer**. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1973, 135 pp.

Non, Alain Gagnon n'est pas un fabuliste, même si le titre de son livre semble annoncer la version moderne de la fable « La Grenouille et le bœuf ». Moraliste, peut-être, mais d'une façon discrète, presque imperceptible.

Il raconte simplement, sans recherche, ni prétention, le drame de Bertrand en qui s'affrontent, dans un combat démesuré, la tendresse et la violence, la fragilité et la force brutale, l'instinct aveugle et la lucidité déchirante. Bertrand veut être craint et respecté; il a besoin d'aimer et d'être aimé. Après la mort de sa première femme, Clara, il s'est remarié, mais a concentré toute son affection sur sa fille Julie, la dernière enfant issue de son premier mariage. Le roman se situe dans les mois de crise qui révèlent au père et à l'enfant la vérité sur la nature de leur sentiment réciproque. Mais la menace qui pèse sur la vie et la lutte contre la mort, plus encore que l'amour et le désir de possession, constituent le ressort de ce drame. L'angoisse profonde de l'être aux prises avec des forces intérieures qui le broient fait naître les souvenirs de douceur et de violence, rappelle les images des rêves prémonitoires et jette sur le visage de Julie ce voile qui lui fait prendre tout à coup les traits de sa mère morte: «... l'être qui immobile gisait sous lui, s'était modifié comme une de ces essences fragiles, peu fixées: les lèvres étaient devenues plus pâles, la bouche plus grande, les cheveux plus châtain et les yeux avaient pris peu à peu la couleur de l'eau... » (125.)

Un drame qui aurait pu aisément tourner au mélodrame. Alain Gagnon a su garder la mesure, suggérer par des images qui sont presque des symboles plutôt que d'élever la voix. Son roman est court et dense. Il s'appuie sur une technique presque sûre. L'art et des dons poétiques certains, une psychologie riche, en font un roman réussi qui nous permet de croire en l'avenir de ce jeune romancier.

Ottawa, le 5 mars 1974.

* Voir *Relations* 390 (février 1974), 392 (avril 1974) et 393 (mai 1974).

Plaisantes mésalliances...

par Georges-Henri d'Auteuil

Mariaagélas

Faudrait-il proposer à nos écrivains de choisir: composer un roman ou une pièce de théâtre? En effet, les romans qu'on a mis « en pièces », ces derniers temps, ne nous ont pas toujours donné entière satisfaction. Chaque genre a ses exigences de composition, de style, de rythme, qu'on ne transpose pas de l'un à l'autre sans danger. Le roman se permet une action lente, sinieuse, avec des arrêts sur le bord des routes ou des échappées dans les sentiers des écoliers, ce qui ne convient pas à l'œuvre dramatique, resserrée dans un temps limité et l'espace précis et restreint d'un plateau. Et les souples techniques du cinéma ou de la télévision ne s'adaptent pas facilement aux contraintes de la scène.

C'est ainsi que la pièce d'Antonine Maillet, *Mariaagélas*, tirée du roman du même nom, nous a offert un spectacle pittoresque et vivant de certaines mœurs acadiennes, mais non pas une pièce réussie. Le sujet est intéressant: une histoire de contrebande organisée et conduite avec aplomb par une jeune Acadienne — combien différente d'Évangéline! — déturée, gavroche, audacieuse, au beau temps de la grande dépression et de la prohibition, qui la met en conflit avec bien des gens, des douaniers, la police, des concurrents, sa parenté, incarnée par la veuve à Calixte, chef de file du clan des Gélas opposés à l'insupportable Maria. Tel que représenté sur la scène du Rideau Vert, ce thème pique sûrement la curiosité, nous plonge dans un milieu de pêcheurs haut en couleur, mais son développement très fragmentaire, aux épisodes multiples vaguement reliés entre eux par une récitante, nous paraît parfois confus, même déroutant. La *Mariaagélas* se démène beaucoup, court ici, court là, gigotte, saute, se cache dans une trappe ou en sort sans crier gare comme un polichinelle: un vrai branlebas accompagné des remarques acides de la veuve à Calixte ou plaisantes des autres pêcheurs. On suit et on entre dans le jeu volontiers, mais sans trop savoir où cela nous conduit. A vrai dire, avec le sujet du roman et ses savoureux personnages, il aurait fallu composer une pièce, une vraie, et non pas un quelconque rafistolage, privé de son titre de roman sans acquiescer celui d'œuvre dramatique authentique.

Et pourtant, si, le soir de la première de *Mariaagélas*, nous n'avons pas eu le plaisir d'assister à une création dramatique bien structurée, nous gardons quand même le souvenir d'un spectacle fort attrayant. D'abord, nous avons retrouvé la langue si originale de la Sagouine, que plusieurs comédiens avaient réussi à bien assimiler. Et puis, outre le parler, les coutumes régionales très particulières de l'Acadie et la mentalité de ses habitants.

A travers les personnages de la pièce, nous revivons les travaux et les jours, les soucis, les peines, les épreuves, comme parfois les joles, d'un peuple bien sympathique, à nos portes et cependant si peu connu.

Nous avons pu, aussi, admirer le talent de plusieurs des comédiens que Roland Laroche avait dirigés. Et d'abord la fougueuse et gaillarde *Mariaagélas* de Michelle Rossignol, très heureuse de faire enrager un peu tout le monde, et surtout une certaine veuve à Calixte, pimbèche sèche et rance, mais perspicace et rusée, parfaitement incarnée par Denise Pelletier. Aussi la rondeur joviale et placide d'Yvon Dufour, qui ne s'en fait pas conter facilement, et le beau travail de la menue Kim Yaroshevskaya chargée, dans la plus parfaite parlure acadienne, de nous annoncer et expliquer les changeantes péripéties de la pièce. Un guide excellent, d'ailleurs bien utile.

Mésalliance

C'est bien connu: Bernard Shaw est un incorrigible bavard. Ses pièces s'en ressentent, plusieurs sont démesurément longues. Un théâtre où les personnages aiment causer, s'expliquer, discuter, disserter plutôt que d'agir. Souvent, cela tourne à la palabre, au discours d'où la prétention moralisante n'est pas exclue. Mais, quand on accepte le genre et qu'on n'est pas trop pressé, le style de Shaw, son humour, sa causticité, souvent sa désinvolture, son esprit pétillant, le font accepter et même procurer à l'intelligence un plaisir de choix. Une question de longueur d'ondes!

Il est, bien sûr, question de mariage, puisqu'il s'agit de mésalliance. En effet, les Tarleton, bourgeois enrichis dans la confection de sous-vêtements, prétendent, grâce aux charmes de leur fille Hypatia, s'allier à la famille aristocratique des Summerhays. L'affaire est déjà bien lancée, puisque Hypatia est fiancée de Bentley, fils de Lord Summerhays, le classique ancien haut fonctionnaire de l'Inde (alors possession anglaise). Le noble Lord avait déjà ouvert le sentier de la mésalliance à son insinifiant de fils. Malgré son âge, il avait éprouvé un fort béguin pour la jeune Tarleton qui, très contestataire pour l'époque, prit à la blague ce flirt romantique, sans manifester, pour autant, de l'emballement pour Bentley, jeune blanc bec, sans caractère et aux colères enfantines ridicules. Mais voici que, miraculeusement, lui tombe du ciel — c'est à dire d'un petit avion en panne — un prétendant autrement avantageux, Joey Percival, camarade de collège de Bentley, qu'accompagne, aussi miraculeusement, une acrobate polonaise habituée de tomber de la corde raide sans se casser le cou. Et maintenant

tout ira pour le mieux, lentement, sans doute, mais sûrement, vers la mésalliance, différente toutefois de celle qu'on prévoyait, avec, pour faire bonne mesure de parlotte, le galimatias d'un énergumène socialiste en mal, lui aussi, de monter son numéro.

Dans cette curieuse et plaisante aventure de mariage, aux incidents parfois farfelus, tous les comédiens, à des degrés divers, ont apporté une heureuse contribution. Mais Louise Marleau, en Hypatia Tarleton, et Guy Provost, dans le rôle du père John Tarleton, ont d'emblée dominé et contrôlé l'action dramatique. Et d'abord, il est très agréable de les entendre parce qu'on ne perd pas une syllabe de leurs propos, qualité pas tellement fréquente. Souvent on parle trop vite, on bredouille ou on laisse tomber la voix. Louise Marleau a rendu son Hypatia naturelle, dégagée, taquine ici et là, roublarde même et pas du tout bégueule; au contraire, très « libérée ». John Tarleton, sententieux, important, sûr de lui, un peu vulgaire sur les bords, reflet de ses origines, ne pouvait trouver plus juste interprète que Guy Provost dont l'aisance en scène et la maturité du métier sont bien connues et admirées. En Summerhays, Léo Lial (qui a remplacé Jean-Louis Roux, malade) donnait bien l'impression d'avoir avalé sa canne, comme il convient à tout noble Lord qui se respecte. John Tarleton appelait sa femme « cocotte » dans l'intimité, autant dire toujours. Gisèle Schmidt fut en effet une admirable mère poule pour tout le monde, même pour le jeune socialiste Jules Baker, sorte d'hurluberlu d'un cocasse affolant, que Paul Savoie a personnifié d'une façon hilarante au possible. Dans des rôles aux caractéristiques bien différentes, Ronald France (Tarleton fils), Jean-Pierre Bélanger (Bentley) et Denis Merclier (Percival) complétaient avec bonheur la distribution, en compagnie de Maruska Stankova, une véritable polonaise sans doute, dans le personnage de l'acrobate polonaise au nom absolument impossible qui vous donnait des shake-hand (comme on dit en France: Cf. le petit Larousse) d'une virilité vraiment confondante.

Dans son adaptation française de *Mésalliance*, Jean-Louis Roux a accompli des prouesses de linguistique. Il s'est efforcé d'adapter le langage de chaque personnage à sa psychologie, à sa culture, à son état social, passant de la correction la plus châtiée chez Lord Summerhays au parler le plus terre à terre et quotidien de Jules Baker. Travail intelligent, qui a réussi à donner à la langue des personnages une coloration plus naturelle et plus vraie, sans trop de disparate dans l'ensemble.

Dans le décor lumineux, cossu et très « campagne anglaise » de Robert Prévost, les costumes début de siècle de François Barbeau s'intégraient tout à faire bien. Un ensemble plaisant pour l'œil!

Les deux côtés de la médaille

— un film sympathique, mais anachronique, de Guy L. Côté

par Yves Lever

Devant des personnes risquant leur peau dans une entreprise de libération (même parcellaire) de milieux exploités, avec comme seul intérêt la solidarité avec ces milieux, on ne peut que se laisser aller à la sympathie et à l'humble accueil du témoignage. Qu'on soit d'accord ou non avec les deux ou trois idées qui, pour certains, valent la peine de risquer sa peau ou d'engager le meilleur de soi-même, on peut au moins les écouter comme autant de questions pertinentes au sens de la vie.

C'est à peu près ce qu'on se dit quelque temps après avoir vu le dernier film de Guy L. Côté. Mais, au delà des bons sentiments exprimés, il faut considérer aussi l'utilité de ce genre de film qui, par définition, se destine à l'animation d'un milieu.

La sympathie

Immédiatement après la projection, c'est le courant de sympathie qui domine.

Jacques Monast, Jean-Bernard Duhamel, des cousins éloignés et un peu anonymes, membres de l'album de famille québécois, parties de la même acharnement avec tout ce qu'elle implique comme enracinement culturel, nous disent leur vécu d'aujourd'hui en une Bolivie éloignée et leur acharnement à vivre un Évangile auquel ils croient assez profondément pour tout risquer. Ils affirment moins un credo qu'ils ne racontent les anecdotes simples d'un quotidien que seules la chaleur humaine avec les voisins et la solidarité avec des camarades transfigurent.

Pour Maurice Lefebvre, mort depuis trois ans sous les balles d'une dictature militaire, mais symbole bien vivant d'un modèle d'action, c'est le souvenir d'une voix, la lecture de quelques pages d'auto-définition, l'explication d'un engagement, le témoignage d'amis et camarades.

Tout cela, c'est sympathique à priori. Guy Côté a aimé rencontrer ces trois missionnaires. Il les a laissés parler, les a écoutés avec humilité et, sans préjugés, a respecté leur cohérence interne. Il nous a rapporté des images qu'eux-mêmes auraient aimé communiquer à la parenté au Québec (et que racontent probablement leurs lettres). Avant tout, son film reflète une sympathie de ces rencontres et rend compte (informe) avec honnêteté de leur vécu. La parenté du Québec aime participer à ce genre de rencontres.

Mais il faut plus que cela pour donner de la pertinence à un film-document en 1974.

Pour une information critique

Après *Tranquille, pas vite*, du même réalisateur, où l'organisation des

informations était plus importante que leur quantité, où la dimension critique passait avant la contemplation amusée ou agacée (ce qui n'enlevait aucune émotion aux images), on est assez déçu par le ton général donné à *Les deux côtés de la médaille*.

Dans *Race de bronze* (première partie), les caméras s'attardent longuement sur l'exotisme sauvage des paysages, sur le pittoresque des habitations, des costumes et des objets familiers, sur des visages d'enfants et d'adultes tout heureux de se faire « poser », sur les paroles et actions du padre Santiago. Un commentateur prend aussi beaucoup de place, mais précisément, il se contente de « commenter » ou de fournir quelques informations supplémentaires. Beaucoup d'informations, donc, mais presque pas d'analyse et, surtout, absence de ces données qui replaceraient le film dans un contexte plus large et soulèveraient les bonnes questions: qui a intérêt à ce que ces Indiens demeurent dans la misère? quel est le véritable rôle joué par la religion? pourquoi et comment faudrait-il changer certaines coutumes? etc.

Avec *Risquer sa peau* (2e partie), l'information prend un autre caractère. Elle cherche moins la séduction que l'utilité, moins l'accrochage que l'explication, moins à faire voir qu'à faire comprendre. Mais, ici encore, le cadrage laisse de côté les principaux acteurs du drame auquel Maurice Lefebvre fut mêlé: d'un côté, la bourgeoisie capitaliste en Amérique latine, l'armée en dehors de ses parades officielles, l'impérialisme américain, les Églises officielles; de l'autre, les groupes révolutionnaires animés de l'esprit du Che Guevarra, auxquels le curé québécois, professeur de sociologie, apportait sa modeste contribution. Il n'est pas question pour moi de diminuer le père Lefebvre, mais je suis convaincu qu'il n'aimerait pas beaucoup le symbolisme de héros dont on l'affuble maintenant. Je voudrais encore moins avoir l'air de déprécier le travail d'aller à « la cause structurale de la pauvreté » effectué par le prêtre-ouvrier Jean-Bernard Duhamel avec d'autres camarades; bien au contraire, je trouve que le film ne le fait pas assez ressortir et même l'occulte avec trop d'images pittoresques de carnaval, de cérémonies religieuses et de détails anecdotiques. De même, les longues (et très bonnes) citations des textes de Lefebvre s'écoulent mal quand des images très vivantes et fort bien colorées tendent à capter toute l'attention. « Les paroles s'envolent... les images restent... »

Bien qu'un très grand intérêt se manifeste actuellement au Québec (surtout dans les milieux syndicaux, d'éducation populaire et de chrétiens de gauche (cf. les articles d'Yves Vallancourt dans *Rela-*

tions), nous avons toujours à déplorer la même pauvreté de l'information. Nous en sommes encore au style des « courriers missionnaires » au ton ethnologique et dilettante, dont le correspondant de la télévision d'État fournit l'exemple le plus visible (ses topos reproduisent à peu près toujours la même structure: ils sont drôles, ces Sud-Américains; regardez comme ils s'amuse avec leurs carnivals, leurs élections, leurs coups d'État, leur folklore, etc.). Les derniers écrits du père Lefebvre apportaient une heureuse exception à la règle. Mais le film de Guy Côté tombe dans le même piège du divertissement.

C'est pourquoi il me semble qu'on pourra difficilement utiliser *Les deux côtés de la médaille* pour l'animation au Québec (il ne faut pas oublier qu'il se destine avant tout au public d'ici). A moins de commencer par nier le film et de fournir les textes de Lefebvre à partir desquels la discussion pourrait s'engager. Autrement, on ne fait que prolonger la diversion des problèmes locaux et redorer un peu le blason des missionnaires. Mais ça sert à quoi? Si, après avoir entendu une parole de Lefebvre comme celle-ci,

C'est le peuple qui doit être l'artisan des véritables transformations. Nos sermons, nos discours, nos manifestes, sont une insulte à ces classes exploitées dont nous nous prétendons solidaires et que notre inertie maintient sous le joug.

Nos vérités ne coïncident pas avec la misère qui est parmi nous, avec la distribution des richesses naturelles qui appartiennent au peuple mais dont il ne jouit pas. Nos vérités ne coïncident pas avec l'échelle sociale discriminatoire qui fait loi dans notre société, ni avec l'état de dépendance dans lequel les autorités maintiennent le peuple. Nos vérités ne coïncident en rien avec la réalité que nous vivons.

Nous ajustons nos vies à ce mensonge, et parce que notre vie est mensongère, nos vérités ne progressent pas.

les spectateurs se disent: « C'est un ben bon gars, Mauricio », et ne commencent pas plutôt à regarder/contester les « vérités » proposées par leur Église ou leur sociologue préférés, s'ils ne réfléchissent pas à l'exploitation des richesses naturelles au Québec (à ce sujet, voir le bon *Richesse des autres* de Bulbulian et Gauthier), s'ils ne mettent pas en doute les autorités, c'est que le film passe à côté de sa visée première. J'ai bien peur que c'est ce qui va se produire.

relations

revue du mois
publiée par un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

COMITÉ DE RÉDACTION :

Irénée DESROCHERS, directeur
Guy BOURGEOULT, secrétaire
Jacques CHÉNEVERT, Gabriel DUSSAULT, Michel DUSSAULT, Julien HARVEY, Pierre LUCIER, Marcel MARCOTTE, André MYRE, jésuites, et Yves VAILLANCOURT.

ADMINISTRATION : Albert PLANTE

RÉDACTION, ADMINISTRATION et ABONNEMENTS :

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal — H2P 2L9
tél.: 387-2541.

PUBLICITÉ : Liliane SADDEK, 3110, rue Malo, Ville Brossard.
Téléphone: 678-1209.

numéro 395
juillet-août 1974

SOMMAIRE

Pour un Québec français

Le projet de loi 22 : pour un Québec français ? (éditorial) 194

Croissance démographique et politiques de population — dossier

Population : bombe ou défi ? Julien HARVEY 199

Population : dignité humaine et justice sociale
Guy BOURGEOULT 202

Petite préface à une politique de population
au Québec Jacques HENRIPIN 204

Québécois et Néo-québécois victimes des politiques
d'immigration et de bilinguisme . Maurice CHAMPAGNE 208

La conjoncture internationale, les Églises
et les chrétiens Gonzalo ARROYO 210

Vie de l'Église

Le congrès du Renouveau charismatique catholique
(Québec, 7-9 juin 1974)

1. Le Renouveau dans l'Esprit Lucien ROY 217

2. Du charisme à l'organisation ? . . . Jean-Marc DUFORT 218

Chroniques

Littérature : Romans québécois de 1973 (suite)
Gabrielle POULIN 220

Théâtre : Plaisantes mésalliances
Georges-Henri D'AUTEUIL 222

Cinéma : Les deux côtés de la médaille . . Yves LEVER 223

Relations est une publication des Éditions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$8 par année. Le numéro: 75¢.

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.

BIBLIOGRAPHIE DESCRIPTIVE ET CRITIQUE

D'ÉMILE NELLIGAN

par PAUL WYCZYNSKI

15 x 23 cm., 319 pages

Prix: \$12.00

* * *

LA THÉOLOGIE KANTIENNE PRÉCRITIQUE

par PIERRE LABERGE

15 x 23 cm., 192 pages

Prix: \$4.50

* * *

LA PHILOSOPHIE SOCIALE DE BERGSON

par GUY LAFRANCE

15 x 23 cm., 148 pages

Prix: \$4.50

* * *

LES FORCES VIVES DU DÉVELOPPEMENT

1er Colloque de coopération internationale

15 x 23 cm., 72 pages

Prix: \$2.25

En vente chez votre libraire et aux :

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Haste, Ottawa, Ont.
K1N 6N5

Nouveautés

QUAND LES ÉGLISES SE VIDENT

par Guy Bourgeault, Jean-Louis d'Aragon,
Julien Harvey, Gilles Langevin, Gilles Pelland.

La baisse spectaculaire de la pratique religieuse au Québec, ces dernières années, pose des questions radicales à la conscience chrétienne. À partir de cette expérience « traumatisante », la présente réflexion cherche à faire apparaître les exigences proprement évangéliques de la pratique.

153 pages — \$3.50

À LA RENCONTRE DU CHRIST JÉSUS

par Jean-Marc Dufort

Précis d'Eschatologie chrétienne. La visée de l'ouvrage est d'évoquer l'élan final de la création tout entière vers Celui que la première génération chrétienne appelle « l'Alpha et l'Oméga », « l'Espérance de la gloire ».

250 pages — \$5.00

(Deux ouvrages de la collection "Hier-Aujourd'hui", dirigée par les Facultés de Théologie et de Philosophie des Jésuites au Québec).

Les Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent

Montréal, H2P 2L9 — Tél.: 387-2541